

# choisir

**Eglise:  
unité plurielle**

**El Salvador:  
odyssée d'un procès**





## choisir revue mensuelle

### Revue de pères jésuites

#### Adresse

rue Jacques-Dalphin 18  
1227 CAROUGE (Genève)  
Administration et abonnements :  
tél. 022/827.46.76  
administration@choisir.ch  
Rédaction :  
tél. 022/827.46.75  
fax 022/827.46.70  
redaction@choisir.ch  
Internet : www.choisir.ch

#### Directeur

Albert Longchamp s.j.

#### Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef  
Lucienne Bittar, rédactrice  
Jacqueline Huppi, secrétaire

#### Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.  
Joseph Hug s.j.  
Jean-Bernard Livio s.j.

#### Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina  
rue de la Lombardie 4  
1950 Sion  
tél. 027/322.14.60

#### Bibliothèque

Axelle Dos Ghali

#### Documentation

Marie-Thérèse Bouchardy

#### Promotion

Robert Decrey

#### Administration

Geneviève Rosset-Joye

#### Abonnements

1 an : FS 80.–  
Etudiants, apprentis, AVS :  
FS 55.–  
CCP : 12-413-1 « Choisir »  
Pour l'étranger :  
FS 85.– Par avion : FS 90.–  
€ : 53.– Par avion : € 55.–

#### Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les  
librairies Payot

Choisir = ISSN 0009-4994

### Editorial

2 **Le prix de la sécurité** *par Pierre Emonet*

4 **Actuel**

### Spiritualité

8 **Les mains sales** *par Marc Donzé*

### Eglises

9 **L'évêque entre Rome et son peuple :**  
**l'enjeu d'un Synode** *par Pierre Emonet*

14 **Un patriarcat interconfessionnel ?**  
**La vision prophétique d'André Cheptytsky**  
*par Augustyn Babiak*

### Société

19 **L'odyssée d'un jugement**  
**ou la seconde mort des jésuites assassinés**  
*par José María Tojeira*

### Politique

24 **L'Union européenne**  
**et ses voisins de l'Est** *par Pierre de Charentenay*

### Société

28 **L'Afghanistan va-t-il être rayé de la carte du monde ?**  
*par Anne-Marie von Arx-Vernon*

### Libres propos

32 **Le Journal inutile de Paul Morand** *par André Durussel*  
**Choisir n°500** *par Marthe Ackermann*

### Théâtre

33 **Eloge des contraires** *par Valérie Bory*

### Lettres

37 **Max Frisch, dix ans après sa mort**  
*par Daniel de Roulet*

### Livres ouverts

41 **Mgr Kurt Koch, évêque au XXI<sup>e</sup> siècle**  
*par Raymond Bréchet, s.j.*

45 **Livres reçus**

### ILLUSTRATIONS

**Couverture** : Pierre Emonet

p. 7 : J.-C. Gadmer/CIRIC ; p. 11 : Pierre Emonet ;  
p. 20 : Peter Williams/WCC ; p. 25 : Pierre Emonet ;  
p. 30 : A.-M. von Arx ; p. 35 : Mario del Curto

**Les titres et intertitres sont de la rédaction**

## Le prix de la sécurité

L'Amérique a été frappée. Avec elle c'est le monde occidental qui tremble. Un pays pleure ses morts, mais c'est toute une civilisation qui est touchée. Les tours du *World Trade Center* chantaient la réussite et l'efficacité d'une société compétitive, fondée sur le pouvoir de l'argent. Elles incarnaient une conception discutable des relations entre les peuples, qui exclut et marginalise. Il serait injuste d'en faire une spécialité américaine. Bien des pays - mêmes arabes - ont participé activement à la construction d'un système qui génère des conditions de vie insupportables pour une partie de l'humanité. La Suisse porte aussi sa part de responsabilité. Il est vrai que les Etats-Unis, en jouant le gendarme du monde au profit de leur économie, ont souvent affiché sans trop de pudeur leur mépris des plus faibles. Contenue durant des décennies par la menace de l'Est, leur arrogance ne connaissait guère de frein depuis l'effondrement du bloc soviétique et la fin de la guerre froide. La guerre du Golfe, l'embargo sur l'Irak, le refus de signer les accords de Kyoto, le boycottage de la Conférence de Durban, le soutien sans faille à la politique israélienne dans les Territoires occupés, puis leur démission, l'assistance technique et diplomatique au terrorisme de droite en Amérique latine<sup>1</sup> ont largement contribué à ternir leur image. Perçus comme l'artisan type des structures d'injustice au niveau mondial, ils sont depuis des années la cible d'attentats onéreux malgré des mesures de sécurité extrêmes et sophistiquées. Mais au-delà du peuple américain qui, aujourd'hui, souffre, c'est un monde plus vaste qui est visé et avisé.

Parler de combat entre le bien et le mal, appeler à défendre la démocratie et la civilisation, comme l'a fait le président Bush relève de la pure rhétorique manichéenne. Comme si le *World Trade Center* symbolisait le monde du bien et le partage démocratique ! Il est tout aussi injuste d'enfermer l'ensemble du monde arabe et l'islam dans une réprobation sans discernement. «Ne nous laissons pas entraîner à des stéréotypes ethniques, religieux ou nationaux, à cause d'actes qui sont dus à un petit nombre de terroristes irrationnels» ont averti les évêques américains. Une race ne se définit pas par ses fanatiques comme une religion ne s'apprécie pas à partir de ses dérives intégristes. L'esprit de croisade n'est pas une spécialité de l'islam. Les kamikazes «musulmans» ne nous font pas oublier le terrorisme des dictatures «catholiques» sud-américaines ni celui des Brigades rouges «marxistes» en Italie. Les plus hautes autorités islamiques chiites et sunnites ont condamné sans ambiguïté l'attentat de New York. Il est vrai que depuis les années 90, de politique qu'il était, le terrorisme est devenu religieux. Il n'en est que plus redoutable et universel, du moment que mourir et tuer trouvent leur caution auprès de la seule instance absolue, Dieu.

L'attentat de Manhattan a été interprété comme un acte de guerre qui appelle des représailles. Encore faut-il identifier l'ennemi. Pas seulement les dix-neuf kamikazes qui ont détourné les avions, mais aussi leurs commanditaires. La recherche des coupables est nécessaire et urgente. Il en va de la justice. Une fois les terroristes découverts, jugés peut-être et mis hors d'état de nuire, la sécurité et la paix de l'avenir n'en seront pas pour autant assurées. L'ennemi se cache au-delà du fanatisme politique et religieux qui a rendu possible l'attentat. Sans minimiser le danger du terrorisme, force est de reconnaître que la menace la plus redoutable pour la paix et la sécurité ne vient pas du dehors. Elle se trouve à l'intérieur

même d'un système qui engendre les pauvres et les multiplie jusque dans les pays les plus développés. Les exclus aux visages innombrables, les victimes des structures sociales et économiques injustes, les populations privées de patrie représentent dans le monde une charge explosive terrifiante. Le système qui maintient une part de l'humanité dans une situation de misère infra-humaine accumule sur sa tête les charbons de la colère aveugle des desperados. Lorsqu'une existence n'a plus de valeur aux yeux des autres et à ses propres yeux, toute vie est menacée. Les actes les plus fous sont à craindre. Un homme dépouillé de sa dignité et poussé à bout est prêt à tout. Il suffira que quelque manipulateur le fanatise pour qu'il se transforme en une bombe ravageuse contre laquelle aucun bouclier spatial ne pourra rien.

**D**epuis longtemps des voix autorisées mettaient les pays occidentaux en garde contre le risque d'explosion. Les analyses étaient suffisamment claires et les prophéties malheureusement réalistes. Pourquoi dès lors s'étonner outre mesure lorsque la charge explose ? Dans son encyclique *Sollicitudo rei socialis* (1987), Jean Paul II prévenait : « Nous sommes tous sous la menace de dangers imminents : une crise économique mondiale, une guerre sans frontières, sans vainqueurs ni vaincus. Face à cette menace, la distinction entre personnes ou pays riches et personnes ou pays pauvres aura peu de valeur, si ce n'est en raison de la plus grande responsabilité pesant sur ceux qui ont plus et peuvent plus » (n° 47). L'attentat de Manhattan serait-il autre chose qu'un épisode sanglant de cette guerre sans vainqueurs ni vaincus ? Une guerre qui risque bien de durer aussi longtemps que la justice ne règnera pas dans le monde.

**S'**il est légitime, jusqu'à un certain point, de parler de représailles punitives, il convient de se souvenir que la paix et la sécurité du monde ne sont pas au bout des fusils. Elles se construisent en amont des guerres, lorsqu'une juste répartition des biens de la Création, le respect des peuples, des civilisations et des cultures désamorcent la violence latente. Leur chemin passe par des pourparlers de paix en vue de résoudre la crise du Proche-Orient, par la voix du dialogue et d'une négociation franche. Elle suppose d'inévitables réformes. Pour de nombreux experts, les mesures les plus urgentes concernent le système commercial international, le système monétaire et financier et les transferts de technologie entre les pays développés et ceux en voie de développement.<sup>2</sup> Leurs appels se heurtent malheureusement à la suffisance des puissants. Leur incapacité à se réformer met le monde en danger.

**F**ace au déchaînement de la violence, un mot de Martin Luther King revient en mémoire : « Répondre à la haine par la haine, ce serait augmenter la somme de mal qui existe déjà sur terre. Il faut que, quelque part dans l'histoire du monde, quelqu'un ait assez de bon sens et de courage moral pour briser le cercle infernal de la haine. La seule façon d'y parvenir est de fonder notre existence sur l'amour. »

Pierre Emonet

<sup>1</sup> Cf. dans ce numéro l'article de **José María Tojeira** sur l'assassinat des jésuites au Salvador, p. 19.

<sup>2</sup> Cf. **Jean Paul II**, *Sollicitudo rei socialis*, n° 43. C'est aussi la réflexion proposée par le *Message des Eglises de Suisse : L'avenir ensemble*.

## Un toit, deux Eglises

**Info** Comme l'écrit Konrad Raiser, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, «les années suivant le Concile Vatican II ont vu la naissance de multiples projets œcuméniques assez audacieux... Malheureusement beaucoup de ces initiatives n'ont pas survécu jusqu'à nos jours. Une des initiatives les plus concrètes fut la création de centres paroissiaux partagés à part égale entre une communauté catholique et une communauté protestante... Parmi ces centres, celui qui a su maintenir son élan est le Centre paroissial œcuménique de Meyrin (Genève)». Baptisé *Deux Eglises sous le même toit*, ce

centre vient de fêter son 25<sup>e</sup> anniversaire. L'idée de sa création remonte à 1960 et provient de paroissiens catholiques et protestants de la commune. A l'époque, les deux communautés chrétiennes se réunissaient dans deux chapelles provisoires en bois. Un sondage effectué en 1969 montra qu'une majorité de fidèles étaient favorables à la construction d'un centre commun, le CPOM. Et c'est ainsi que celui-ci fut inauguré le 8 mai 1976. Aujourd'hui, outre des bureaux et des salles de réunion, le CPOM abrite deux lieux de culte, que la disposition architecturale permet de réunir lors des célébrations communes.

## Jésuites en Irlande du Nord

**Info** La communauté de Portdown de la Compagnie de Jésus travaille activement pour la réconciliation entre catholiques et protestants en Irlande du Nord. Alors que le processus de paix traverse une nouvelle phase d'incertitude, les jésuites promeuvent des occasions de dialogue et de compréhension dans cette ville au sud de Belfast, au tra-

vers d'un programme appelé *Paix*. La minorité catholique de Portdown (environ 20 %), traditionnellement marginalisée, est traumatisée par les troubles très rudes et quelquefois sanglants qui y sévissent. Les jeunes sont spécialement marqués, aussi l'un des jésuites soutient une association créée pour répondre au grand nombre de suicides qui les touche.

## Chrétiens de Palestine

**Info** Il n'y a pas que les musulmans qui sont engagés dans le conflit israélo-palestinien. Les chrétiens palestiniens sont aussi «parce qu'ils font partie intégrante de ce peuple», a déclaré à l'agence APIC le nouveau patriarche grec-catholique d'Antioche et de tout l'Orient, Grégoire III Laham. Né en Syrie, ancien vicaire patriarcal de Jérusalem, le patriarche a été invité à Lucerne par l'Association suisse de Terre Sainte, qui fêtait le 9 septembre ses 100 ans d'existence. Grégoire III a rappelé qu'il y a de nombreux chrétiens parmi les cadres de l'Autorité palestinienne et a ajouté :

«Comme patriarche en Terre Sainte, en Syrie et au Liban, je suis en quelque sorte, moi aussi, le porte-parole de la cause palestinienne». Pour le chef de l'Eglise melkite, la clef de la stabilité au Moyen-Orient, et finalement dans le monde, dépend de l'établissement de l'Etat palestinien avec Jérusalem pour capitale. «Les Israéliens préfèrent une situation de ni guerre ni paix, car ils ne voient pas comment ils pourraient vivre en paix au milieu de ce grand monde arabe qui les entoure... Le conflit permet d'éviter l'éclatement de la société, mais combien de temps cela pourra-t-il encore durer ?»

De son côté, le porte-parole de l'Eglise grecque-orthodoxe de Jérusalem, l'archimandrite Atalla Hanna, a lui aussi récusé ceux qui veulent distinguer entre chrétiens et musulmans palestiniens. Interviewé par le quotidien libanais *L'Orient-le-Jour*, il a expliqué que «l'occupation israélienne ne fait pas la différence entre une église et une mosquée... Les chrétiens forment une par-

tie du peuple palestinien et nous ferons échec à toutes les tentatives douteuses, israéliennes ou occidentales, de déraciner les chrétiens de leur terre arabe... Nous formions 15 % de la population en 1967, nous ne sommes plus que 2 % aujourd'hui... Nous n'avons pas été importés en Palestine. Bien au contraire, nous faisons partie de l'histoire de cette terre.»

## Chrétiens et musulmans

**Info** «Chrétiens et musulmans en Europe : responsabilité commune et engagement religieux dans une société pluraliste» : tel était le thème de la rencontre organisée à Sarajevo, du 12 au 16 septembre, par la Conférence des Eglises européennes et le Conseil des Conférences épiscopales d'Europe. Une question des plus actuelles au vu des tragiques événements qui se dérou-

laient au même moment sur le territoire des Etats-Unis. Les problématiques abordées par les participants (le conflit et la guérison de la mémoire, comment les communautés religieuses peuvent contribuer à l'édification d'une société plus juste, etc.) doivent faire, aujourd'hui plus que jamais, l'objet d'une réflexion sérieuse et aboutir à des gestes de réconciliation.

## Conflit israélo-palestinien

**Communiqué** *Nous condamnons sans aucune réserve les horribles attentats ciblés qui, aux Etats-Unis, ont fait des dizaines de milliers de victimes civiles et plongé dans la douleur d'innombrables familles non exclusivement américaines. (...) Les terroristes et leurs complices doivent être recherchés, jugés et punis selon le droit national et international applicable. Le terrorisme d'Etat, souvent masqué sous divers euphémisme, doit aussi être dénoncé et sanctionné selon les normes internationales relatives à la protection des droits de l'homme et aux règles humanitaires, notamment celles définies par la IV<sup>e</sup> Convention de Genève, dont la Suisse est la dépositaire.*

*Nous exprimons notre profonde préoccupation de voir l'émotion considérable, autant que justifiée, soulevée par l'inqualifiable acte de barbarie commis aux Etats-Unis, relativiser les violations des droits de l'homme et du droit des peuples en Palestine. Le risque est grand que l'enchaînement des attentats et des représailles se poursuive et s'amplifie et que la population palestinienne devienne un commode bouc émissaire pour un tragique événement dont elle n'est en rien responsable tant il est évident, à tous points de vue, qu'il excède ses moyens. Les faucons en Israël, le racisme anti-arabe et anti-islamique, les xénophobes de toutes obédiences, se trouvent, sans y être nécessairement tous impliqués, assurément parmi ceux à qui profite le crime. (...) La solution du conflit israélo-palestinien ne peut être que le fruit d'une négociation réaliste dans le cadre du droit international positif et moral.*

Jacques Vittori

Aide sanitaire suisse aux palestiniens (ASSP)

## Un prix pour Mgr Ruiz

**Info** Le 16 septembre, la Ville de Nuremberg a remis le Prix International des droits humains à don Samuel Ruiz, 77 ans, évêque émérite du Chiapas. Ce prix vise à récompenser un homme qui a lutté durant 40 ans en faveur des droits des peuples indigènes du

Mexique, et qui s'est fortement engagé contre le racisme et la discrimination. Un hommage lui a été rendu par Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix 1980, à l'initiative de qui a été fondé en 1998, la Coalition contre l'impunité, dont le siège est à Nuremberg.

## Impunité au Guatemala

**Info** Barbara Ann Ford, une religieuse américaine, a été assassinée le 5 mai à Guatemala Ciudad. Des suspects ont été détenus à deux reprises, mais aucun d'eux n'a été inculpé. Les amis et collègues de la victime sont bien décidés à ne pas laisser ce crime impuni. Dans ce pays gangrené par la violence, où les collaborateurs de l'Eglise sont pris pour cibles, certains attribuent des motifs politiques à ce crime. Plusieurs facteurs pourraient laisser supposer une implication des militaires. «La répression est souvent dégu-

sée en délinquance», souligne Maria Garcia, chargée de la rédaction de la revue catholique *Voces del Tiempo*. Virginia Searing, une Soeur de la Charité, a demandé aux tribunaux de la laisser participer officiellement à l'enquête. La loi du pays permet en effet aux membres de la famille de la victime de demander l'autorisation d'être plaignants aux côtés du procureur et ainsi d'avoir accès à l'enquête officielle. «Nous continuons afin que les Guatémaltèques sachent qu'ils n'auront plus à vivre dans un climat d'impunité et d'injustice» a-t-elle déclaré.

## Suisse, couvents désertés

**Info** Une enquête du quotidien fribourgeois *La Liberté*, menée auprès des communautés, révèle des situations d'urgence : des bâtiments devenus trop grands pour des congrégations vieillissantes, des difficultés d'entretien et guère d'espoir de voir se lever

suffisamment de vocations pour leur redonner vie. Les congrégations religieuses de Suisse se retrouvent donc avec des biens immobiliers non rentables, mais que le Vatican leur demande de conserver. Certaines optent alors pour la location.

## Le christianisme vaincu

**Info** Selon le chef de l'Eglise catholique en Angleterre et au Pays de Galles, le cardinal Murphy-O'Connor, le christianisme, en tant que cadre moral, a été «pratiquement vaincu» en Grande-Bretagne. Lors d'une conférence nationale de prêtres à Leeds, il a déclaré : «Il y a une indifférence

aux valeurs chrétiennes et à l'Eglise et pas seulement parmi les jeunes... Si on ajoute à cela le type de culture dans lequel nous vivons, on voit une société dans laquelle le seul bien est ce que je veux, les seuls droits sont les miens et la seule vie qui ait un sens est la vie que je veux pour moi-même.»



Et de mettre en garde les prêtres contre l'apathie et la négligence en ce qui concerne les abus dont sont victimes les enfants. Des déclarations qui ont précédé de peu le rapport de Lord Michael Nolan sur

la protection des enfants au sein de l'Eglise catholique. Entre 1995 et 1999, 21 prêtres catholiques de Grande-Bretagne, sur un total de 5600, ont été condamnés pour abus d'enfants.

## Soutien aux sans-papiers

**Info** Une poignée de paroissiens de Saint-Paul, à Fribourg, ont décidé de virer l'impôt ecclésiastique sur un compte bloqué. Choqués par les positions intransigeantes prises par le Conseil de la paroisse Saint-Paul dans l'affaire des sans-papiers, l'évêque Mgr Bernard Genoud et son porte-parole Nicolas Betticher sont décidés à réagir pour faire entendre une autre voix dans ce débat, ont-il proclamé dans un communiqué. Et de préciser qu'il ne s'agit pas d'une sortie d'Eglise mais d'une prise de

résistance. Rappelons que de son côté Mgr Amédée Grab, président du Conseil des Conférences des évêques européens, a proposé cet été un acte européen de régularisation pour les immigrés qui ne sont pas en règle. L'évêque de Coire estime nécessaire une approche chrétienne dans l'étude des problèmes liés à l'immigration. Pour lui, l'acte de régularisation est la seule solution valable. Le prélat a cité l'exemple de l'Italie qui, à la veille de l'Année sainte, a régularisé 250 000 personnes.



*L'abbé Cornélius Koch, peu avant son décès, auprès des sans-papiers à St-Paul.*

## Les mains sales

Ce n'est pas pour paraphraser Jean-Paul Sartre. Ce titre veut exprimer la situation du chrétien qui se mêle des affaires du monde. Aucune constellation politique ou économique n'est parfaitement pure. L'ivraie et le bon grain y cohabitent. La boue se mêle à la lumière. Se plonger dans le théâtre de l'histoire, c'est risquer à coup sûr de se salir les mains.

Certains prennent prétexte de ce mélange pour ne pas s'engager. Ils croient avoir les mains pures ; mais elles ne leur servent qu'à l'évasion. Etrange interprétation de l'Évangile, si l'on songe que Jésus-Christ s'est mêlé à la pâte humaine jusqu'à l'extrême. Il en est qui se lavent les mains de la problématique des autres. Même des plus menacés qui, après tout, ne sont pas toujours si honnêtes que cela. Pourvu que l'ordre et la loi soient maintenus, au service premier de ceux qui en détiennent les clés... Ils croient avoir les mains propres ? Ponce Pilate ! D'autres encore cultivent le sens des nuances jusque dans les plus petits détails. Ils en concluent qu'aucune position ne peut rendre compte de tous les aspects d'un problème social. Ils se contentent alors de l'aide individuelle. Ils y mettent peut-être leur cœur, mais ils s'éloignent du combat pour la justice. Ils ont les mains tendres, mais pas audacieuses.

A cause de l'Incarnation de Jésus, il faut se salir les mains, quelque difficile, quelque répugnante que puisse nous paraître cette perspective. Même si notre désir fondamental se porte vers l'harmonie du Royaume des cieux, notre passage sur la terre déchi-

rée par l'injustice implique un temps de lutte. Mais s'impliquer, se compromettre, ne se fait pas n'importe comment. Il faut utiliser d'abord toutes les voies politiques, législatives, juridiques qu'offrent la société démocratique et l'État de droit, afin de promouvoir une cité juste et paisible, où chaque personne puisse bénéficier d'un légitime espace de sécurité et de liberté.

Cependant, il arrive que l'on ait affaire à des situations urgentes, où le respect de la personne est fortement en jeu. C'est le cas, par exemple, dans la question des sans-papiers. Qui va donner voix à ceux qui sont sans voix ? Tout à coup, il faut prendre parti. Faut-il défendre d'abord l'État de droit et tous les privilèges de ceux qui en bénéficient ? Et à partir de là porter une oreille attentive à la situation de ceux qui n'ont pas de droits ? Mais l'État de droit, en fermant les yeux sur l'emploi nécessaire de sans-papiers, se met lui-même dans l'illégalité... Faut-il défendre les plus démunis ? Ils ne sont pas tous beaux, ni honnêtes ; mais ils ont droit au respect. Il est bon et nécessaire de dialoguer avec l'État, autant qu'il est possible, pour qu'il trouve des solutions justes.

Où se mettre ? De l'un et de l'autre côté, des situations imparfaites, tendues. Être neutre, c'est tolérer la loi du plus fort. L'Évangile indique une option préférentielle pour les pauvres. Quand les voies habituelles sont épuisées, c'est avec eux que nous sommes invités à nous asseoir. Et dialoguer avec intelligence et justice à partir d'eux.

**Marc Donzé**

# L'évêque entre Rome et son peuple

## L'enjeu d'un Synode

par Pierre EMONET

*L'évêque est-il d'abord membre du collège épiscopal ou responsable d'un diocèse ? Son premier souci est-il l'Eglise universelle et son unité ou les besoins particuliers de son peuple ? L'alternative n'est pas innocente. Elle implique des conceptions de l'Eglise qui entrent souvent en conflit. La X<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques, qui se tient du 30 septembre au 27 octobre à Rome, tente d'y répondre. Etat de la question.*

On assiste depuis quelques années à une recrudescence des conflits entre la curie romaine et les Eglises diocésaines. En Suisse, il suffit de rappeler la nomination de Mgr Haas et le bras de fer qui, durant dix ans, a empoisonné la vie du diocèse de Coire. Plus récemment, en Allemagne, les centres de consultation pour femmes enceintes gérés par les diocèses ont été l'occasion d'un désaccord à peine dissimulé entre le pape et les évêques allemands.<sup>1</sup> Des divergences concernant les traductions liturgiques opposent les évêques américains et canadiens à la Congrégation pour le culte divin. Ailleurs, la mise en examen de théologiens appréciés par des conférences épiscopales fait réagir des évêques. Qu'il s'agisse de l'hospitalité eucharistique, de pratiques œcuméniques, de l'accès des divorcés remariés aux sacrements ou de certains points de la morale sexuelle, le phénomène devient récurrent.

Ces divergences posent un problème de fond qui préoccupe les pasteurs et les théologiens. Dans un article publié dans la revue des jésuites allemands *Stimmen der Zeit*, le cardinal Kasper, alors évêque de Rottenburg-Stuttgart, dénonçait le fossé

toujours plus profond qui se creuse entre la pratique des Eglises particulières et les normes édictées par la curie romaine pour l'ensemble de l'Eglise.<sup>2</sup> Il disait son malaise de se sentir écartelé entre une double fidélité : d'une part, le souci de son Eglise particulière, qui appelle des solutions pastorales nuancées et locales, d'autre part, la solidarité universelle avec les autres évêques et le pape, qui invite à privilégier le caractère universel de l'unité.

Des voix autorisées, comme celles des cardinaux König, ancien archevêque de Vienne, et Martini, actuel archevêque de Milan, de Mgr Quinn, ancien archevêque de San Francisco et président de la Conférence épiscopale des Etats-Unis, et de nombreux autres évêques et théologiens, s'élèvent de plus en plus souvent pour dénoncer un excès de centralisme de la part de Rome qui interfère de façon autoritaire dans les affaires d'un diocèse ou d'une conférence épiscopale, jusqu'à obtenir de gré ou de force une unanimité peu crédible. Des questions pastorales qui n'engagent nullement le noyau de la foi sont tranchées de façon définitive et arbitraire pour l'ensemble de l'Eglise et des Eglises, alors que les conférences épiscopales sont littéralement privées d'une partie



de leur autorité - *castrées* selon l'expression de Mgr Quinn, qui propose de tourner la page de la «monarchie juridique». Derrière ce débat se cache une double conception de la relation entre l'Eglise universelle et les Eglises particulières, de la priorité de l'une par rapport à l'autre.

### Au fil de l'Histoire

Une Eglise particulière n'est pas une parcelle de l'Eglise universelle, un morceau d'un tout fractionné en mille lieux. Puisque chaque Eglise locale porte en son sein l'essentiel de l'Eglise fondée par le Christ, l'Eglise qui se trouve à Jérusalem, à Corinthe, à Antioche, à Fribourg ou à Tokyo est la présence de l'Eglise du Christ dans un lieu déterminé.<sup>3</sup> Il n'y a qu'une Eglise<sup>4</sup> dont l'unité est marquée par la communion entre les diverses Eglises particulières (2 Co 8). Dans son Eglise locale, le chrétien trouve tous les moyens de salut apportés par le Christ : sa parole, son corps et son sang, la grâce, le pardon, l'Esprit, et il a conscience d'appartenir à un même et unique peuple de Dieu, dispersé en des lieux divers. Pleinement présente ici ou là, l'Eglise du Christ est une Eglise d'Eglises (locales ou particulières) qui enjambe l'espace et le temps pour rejoindre tout homme.

Durant le premier millénaire, les diverses Eglises étaient liées entre elles par des rapports de communion plus que par une relation juridique. Des signes manifestaient cette communion : la participation des évêques des Eglises sœurs à l'ordination d'un des leurs, la tradition du *fermentum*<sup>5</sup> et le ministère de Pierre. Réparties en provinces et patriarcats, chacune des Eglises particulières gardait une bonne marge de manœuvre sous la responsabilité de son évêque sans que l'on puisse parler de complète autonomie. Les questions pratiques ou doctrinales d'intérêt général

se discutaient au cours de conciles et de synodes régionaux. Il est vrai que les conflits de pouvoir n'étaient pas rares, certaines métropoles comme Alexandrie, Antioche et Constantinople utilisant leur pouvoir politique pour s'imposer au détriment des Eglises locales. Rome était alors le premier siège patriarcal et son évêque jouissait incontestablement d'une autorité morale normative sur l'ensemble des Eglises pour tout ce qui concernait l'essence du christianisme. Il jouissait plus que d'une simple préséance, sans toutefois exercer une primauté doctrinale ou de juridiction sur les autres Eglises placées sous la responsabilité de leurs patriarches respectifs. Elle *présidait à la charité*, selon la belle formule d'Ignace d'Antioche.

Tout a changé à partir du moment où les Eglises d'Orient et d'Occident se sont séparées, au début du deuxième millénaire (1054). Dans l'Eglise d'Occident, l'autorité s'est de plus en plus concentrée entre les mains du pape de Rome. La lutte pour conquérir et préserver la liberté de l'Eglise face au pouvoir temporel des princes, puis aux diverses remises en question philosophico-théologiques, n'a fait que renforcer ce processus dont les grandes étapes sont bien connues. Avec la réforme de Grégoire VII (1073-1085), l'Eglise de Rome s'est proclamée «Eglise mère», entendu que les autres Eglises, ses «filles», lui doivent obéissance. Puis, Innocent III (1118-1216) a préféré le titre de «vicaire du Christ» à celui de «vicaire de Pierre» utilisé jusque-là. Au XIII<sup>e</sup> siècle, Innocent IV (1243-1254) fait un pas de plus en reprenant à son compte un principe du droit romain selon lequel le prince est au-dessus des lois. Enfin, Boniface VIII (1294-1303), avec sa théorie des deux glaives, concentre tout pouvoir temporel et spirituel entre les mains du pape.

Le rejet du *conciliarisme* (prééminence du concile sur le pape), la condamnation de la Réforme luthérienne et celle du gallica-



*Jésus et les apôtres, basilique Saint-Pierre (Rome).*

nisme ont préparé le terrain pour les définitions du concile Vatican I, où une majorité ultramontaine a bien risqué de transformer l'Eglise en un seul diocèse. Si l'intervention d'une minorité, qui soutenait le caractère réciproque de la primauté du pape et de la collégialité des évêques, a évité que la solution ultramontaine ne s'impose au niveau du texte, elle n'a pas empêché une interprétation maximaliste de Vatican I, qui, jusqu'à aujourd'hui, fait de la reconnaissance de la monarchie papale et de l'obéissance au pape le critère essentiel d'appartenance à la vraie Eglise du Christ.

Le concile Vatican II a tenté de rééquilibrer cette vision des choses sans y réussir. En définissant que l'ordination épiscopale est un vrai sacrement (un geste du Christ), le concile a rappelé que c'est du Christ directement que l'évêque tient sa mission de gouverner son diocèse. En son nom il

paît son troupeau et c'est à lui qu'il rendra compte de son action pastorale. La théologie et le droit disent, qu'en vertu de son ordination, il exerce un pouvoir propre, ordinaire et immédiat. Du point de vue doctrinal, la scission entre le pouvoir de juridiction (accordé par le pape) et le pouvoir d'ordre (venant du Christ par le sacrement) est désormais dépassée. Par-là même, le lien entre collégialité et communion est devenu plus vivant et manifeste. La grâce du sacrement met l'évêque en relation avec une Eglise particulière en même temps qu'elle le constitue membre du collège épiscopal. Il n'y a pas de clivage entre l'ordination épiscopale et le fait de se trouver à la tête d'une Eglise ; le collège épiscopal n'est pas antérieur aux diocèses, mais simultané. Pas d'évêque sans peuple, disait un canon du concile de Chalcédoine (ce qui pose d'ailleurs la question des évêques

sans diocèse, comme les nonces, certains fonctionnaires de la curie ou le secrétaire du pape).

Dans les textes pourtant, l'Eglise universelle l'emporte largement sur les Eglises particulières auxquelles le concile accorde peu de place lorsqu'il est question de collégialité. Pour sauver la primauté de juridiction du pape et en assurer une interprétation en accord avec les dogmes de Vatican I, les partisans du centralisme ont multiplié les remarques ou les notes restrictives,<sup>6</sup> insistant de façon anxieuse sur le primat du Souverain pontife, par peur de le voir affaibli par le collège des évêques.<sup>7</sup>

### Une chambre consultative

Dans la pratique, les institutions qui auraient dû permettre un meilleur exercice de la collégialité sont plutôt décevantes. Si le Synode des évêques, avec ses assemblées continentales, constitue une timide tentative de donner la parole aux évêques, il fonctionne plus comme une chambre consultative que comme une authentique assemblée synodale. Quant aux conférences épiscopales, le *Motu proprio* «*Apostolos suos*» restreint leur autorité par une série de mesures qui les prive d'une parole libre.<sup>8</sup> Nombreux sont les pasteurs et les théologiens qui réclament un fonctionnement plus synodal de l'Eglise universelle.

L'enseignement du concile Vatican II sur le caractère sacramentel de l'ordination épiscopale et sur la collégialité témoigne certes d'une ecclésiologie de communion, présente en filigrane dans les textes. Elle constitue même l'idée centrale et fondamentale des documents du concile, comme l'a reconnu le Synode extraordinaire de 1985. C'est donc à partir d'elle qu'il convient de comprendre et d'interpréter Vatican II. Parlant de la communion entre l'Eglise universelle et les Eglises particulières, la Constitution dogmatique sur l'Eglise explique que «c'est en elles

et à partir d'elles [les Eglises particulières] qu'existe l'Eglise catholique une et unique» (*Lumen Gentium*, n° 23).

### Intériorité mutuelle

Dans une lettre adressée aux évêques pour dire comment comprendre cette communion, la Congrégation pour la doctrine de la foi explique que l'Eglise universelle «est une réalité ontologiquement et chronologiquement préalable à toute Eglise particulière singulière».<sup>9</sup> Citant Jean Paul II, la Congrégation renverse la formule de Vatican II en disant que les Eglises particulières existent «dans et à partir de l'Eglise». Celle-ci précède donc les Eglises particulières comme leur origine.

Cette revendication à peine voilée du centralisme romain a suscité une véritable levée de boucliers. Des cardinaux, des évêques et des théologiens ont estimé qu'avec ce document, Rome avait «franchi le Rubicon» (sic). Personne ne prétend que l'Eglise universelle est née d'une cooptation des Eglises particulières. Mais au nom de ce qui a été vécu durant le premier millénaire et face au malaise actuel, ils refusent de reconnaître une antériorité de l'Eglise universelle par rapport aux Eglises particulières. Les deux existent simultanément, l'une dans l'autre et l'une par l'autre. Jean Paul II parle «d'intériorité mutuelle».<sup>10</sup> Chaque Eglise particulière est présence de l'Eglise du Christ dans un milieu donné. Quant à l'Eglise universelle, elle n'existe pas indépendamment ou préalablement à la foi et aux sacrements qui lui donnent naissance et qui sont toujours reçus dans et par une Eglise particulière. Affirmer la préexistence ontologique et chronologique de l'Eglise universelle par rapport aux Eglises particulières revient à en faire un être de raison, une  *cité platonicienne* (Hervé Legrand).

Pour tenter d'apaiser les esprits, l'*Osservatore Romano* du 26 juin 1993 a



publié un commentaire plus équilibré, attribué au cardinal Ratzinger. L'Eglise universelle y est identifiée avec le «mystère de l'Eglise» et sa première manifestation le jour de la Pentecôte. Ces explications n'ont guère convaincu ceux qui estiment que la manière de fonctionner de la curie romaine enterre l'enseignement du concile sur l'origine simultanée de l'Eglise universelle et des Eglises particulières.

Deux tendances continuent de se disputer, deux manières de comprendre les relations entre Rome et les diocèses. Une, plus centraliste, présente entre autres à la curie romaine, mais pas uniquement, insiste sur la priorité ontologique et chronologique de l'Eglise universelle par rapport aux Eglises particulières. L'autre, représentée par des pasteurs et des théologiens plus sensibles aux réalités pastorales, réclame une plus grande marge de manœuvre pour les évêques, pour toutes les questions pratiques et doctrinales qui n'engagent pas nécessairement le noyau même de la foi chrétienne. Les uns multiplient les interprétations restrictives du concile Vatican II et fondent la communion sur des normes qui ne laissent plus aucune marge de manœuvre aux évêques ; les autres souhaitent plus de dialogue et de concertation, un nouveau concile, un meilleur fonctionnement des Synodes, une autre forme de collégialité qui tienne mieux compte de l'autorité des évêques et de leur responsabilité de pasteurs. En d'autres termes, ils demandent le retour à ce qui se vivait durant le premier millénaire.

Les tensions entre Rome et les Eglises particulières ne relèvent pas d'une simple dispute d'école. Les diverses conceptions d'Eglise qui s'opposent ont de profondes incidences pastorales et œcuméniques pour le peuple chrétien. Une formule pourrait ouvrir un chemin de réconciliation entre les deux tendances. Aussi surprenant que cela puisse paraître, elle émane du cardinal Ratzinger, grand défen-

seur de la primauté ontologique et chronologique de l'Eglise universelle. Dans une conférence prononcée à Graz (Autriche) en 1976, qui a eu un très large écho, Joseph Ratzinger déclarait : «Ce qui a été possible pour le christianisme durant un millénaire ne devrait pas être impossible aujourd'hui... En d'autres termes : en ce qui concerne la doctrine du primat, Rome ne devrait pas exiger des Eglises orientales plus que ce qui a été enseigné et vécu durant le premier millénaire».<sup>11</sup> Ce qui vaut pour les Eglises orientales devrait être possible pour toute Eglise particulière.

P. E.

<sup>1</sup> Cf. **Klaus Nientiedt**, *Tensions entre Rome et l'Eglise allemande*, in **choisir** n° 483, mars 2000, pp. 13-16.

<sup>2</sup> *Das Verhältnis von Universalkirche und Ortskirche, Freundschaftliche Auseinandersetzung mit der Kritik von Kardinal Joseph Ratzinger*, in «*Stimmen der Zeit*» n° 12, décembre 2000, pp. 795-804.

<sup>3</sup> Ac 15,41 ; 16,5 ; 1 Co 11,16 ; 14,33 ; Ap 1,4.

<sup>4</sup> Mt 16,18 ; Ep 1,22 ; 3,10 ; 5,23 ; Col 1,24.

<sup>5</sup> Morceau de pain consacré au cours de l'eucharistie, que l'on envoyait à une autre Eglise en signe de communion.

<sup>6</sup> En particulier la fameuse «Note explicative préliminaire» de la constitution sur l'Eglise (*Lumen Gentium*).

<sup>7</sup> Le mot est de Karl Rahner dans son commentaire de *Lumen Gentium*, n° 22.

<sup>8</sup> Cf. à ce propos l'article de **Ladislas Örsy s.j.**, *Die Bischofskonferenzen und die Macht des Geistes*, in «*Stimmen der Zeit*» n° 1, 2000, pp. 3-17.

<sup>9</sup> Cf. **Congrégation pour la doctrine de la foi**, *Lettre aux évêques sur quelques aspects de l'Eglise comme communion*, in «*Documentation catholique*» n° 2055, 1992, p. 9.

<sup>10</sup> Discours à la curie romaine du 20.12.1990.

<sup>11</sup> Cité par **W. Kasper** in «*Stimmen der Zeit*», loc. cit.

# Un patriarcat interconfessionnel ?

## La vision prophétique d'André Cheptytskyi

par Augustyn BABIAK,\* Lyon

*Le récent voyage du pape Jean Paul II en Ukraine a remis sous les feux de l'actualité la division des chrétiens ukrainiens. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le métropolitain de Lviv André Cheptytskyi (1865-1944) œuvra activement pour l'union des fidèles du Christ, catholiques et orthodoxes.<sup>1</sup> Toute une série de propos que le chef de l'Eglise gréco-catholique<sup>2</sup> des années 1940 a tenus, soit lors des synodes de Lviv de 1940 à 1944, soit dans ses très nombreuses lettres pastorales, permettent de vérifier son infatigable action tournée vers la réalisation de son objectif. Sa sagesse va-t-elle se concrétiser ?*

Ce sont des orientations, des recommandations, un état d'esprit, des attitudes nouvelles, qui doivent caractériser l'Eglise gréco-catholique et tous ses membres vis-à-vis des frères orthodoxes ukrainiens. Plus généralement, le métropolitain Cheptytskyi rappelle l'idéal à réaliser pour tout chrétien : «L'union de tous les fidèles dans la Sainte Eglise universelle [...] Croyons en l'avenir de cette grande et sainte affaire, au moment où nous pourrions embrasser tous nos frères non-unis et les faire revenir.» Il ne désespère pas de voir se concrétiser l'idée selon laquelle «tous les fidèles du Christ qui croient en lui seront dans une seule Eglise» car la finalité à ses yeux consiste à travailler sans limite «pour le bien et le salut éternel des non-unis et des athées». C'est pourquoi il est conscient du fait que l'espoir qu'il nourrit d'un aboutissement «est rempli d'immortalité». Dans les *Travaux sur l'union des Eglises*, le métropolitain précise que l'unité ne peut se faire sans la divine providence qui dirige notre action. Sans cesse il pense aux souffrances du peuple qui résultent de «la malheureuse dissen-

sion qui a détaché toutes les Eglises de l'Est de l'Eglise œcuménique».

Il souligne la position stratégique de l'Eglise gréco-catholique, qui est «la seule branche à avoir conservé en Ukraine occidentale la foi œcuménique et le rite byzantino-slave» et qui, de ce fait, est soumise à l'obligation indéniable de réussir l'unité, laquelle est en même temps «une nécessité impérieuse pour le peuple ukrainien».

Si le métropolitain était si soucieux d'une réconciliation avec ses frères non-unis, c'est que pour lui la valeur suprême résidait dans le bonheur de tout le peuple ukrainien. Pour atteindre cet idéal, il pensait à un renouvellement de la métropole de Kyïv (Kiev) et à son élévation au rang de patriarcat,<sup>3</sup> sous réserve que ce patriarcat reconnaisse la primauté du hiérarque de Rome. Peu importait que ce patriarcat soit dirigé par un évêque gréco-catholique ou orthodoxe. Certes, il y a bien eu séparation des

\* Né en Pologne d'une famille ukrainienne, l'auteur, théologien, exerce son ministère en région Rhône-Alpes, dans les deux rites - byzantin et latin.

Eglises, mais « nous pouvons citer quelques dizaines de patriarches byzantins ayant accepté la supériorité du Siège de Rome » reconnaissait-il ;<sup>4</sup> et il ajoutait : « nous nous soumettrons canoniquement à lui ».

Il déclare encore que les gréco-catholiques sont des orthodoxes par le rite ; ceux-ci ont gardé l'héritage et les saintes traditions qui remontent à Volodymyr le Grand, en passant par la lignée des patriarches de Byzance, Jean Bekk, Joseph, et des métropolitains Isidore et Grégoire grâce auxquels les véritables traditions ont été conservées.

## Unité religieuse

Écoutons l'archevêque de Lviv à propos du siège de la métropole de Kyïv : « Il est clair qu'en tant que gréco-catholique, je ne puis prétendre au siège de la métropole de Kyïv. Et je n'ai ni le désir ni la dignité ni la possibilité de résider à Kyïv. Le siège du métropolitain de Kyïv doit être remis à quelqu'un parmi les archiépiscopaux ou prêtres orthodoxes ou auto-céphales<sup>5</sup>. S'il était associé à l'Eglise catholique universelle, nous serions tous

### Bref rappel historique

Malgré ses caractères ethniques bien tranchés, malgré sa langue propre, le peuple ukrainien, faute de frontières naturelles, n'a été constitué en un Etat indépendant qu'en 1991. Il a toujours été (et est encore) disputé entre les deux grands Etats voisins, la Pologne à l'Ouest et la Russie au Nord (cf. **Robert Hotz**, *Entre Europe et Asie*, in **choisir** n° 498, juin 2001, pp. 27-30). Les tiraillements du peuple ukrainien ont laissé des traces profondes dans l'histoire de son Eglise.

L'Eglise ruthène (ukrainienne), d'origine byzantine et soumise à Constantinople, eut souvent des tendances à l'émancipation (ou autocéphalie). Ainsi, par exemple, au XI<sup>e</sup> siècle, un prêtre ruthène, Hilarion, devint métropolitain malgré l'opposition du patriarche de Constantinople. Cette tension entre l'Eglise d'Ukraine et Constantinople s'atténua en 1104, date à laquelle le métropolitain de Kiev reconnut de nouveau l'autorité du patriarcat de Constantinople. Mais l'Eglise d'Ukraine n'abandonna pas pour autant ses prétentions à l'autocéphalie.

Par ailleurs, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, l'influence polonaise conduisit vers Rome une fraction importante de l'Eglise ruthène. Mais ce n'est qu'à la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle que le Saint-Siège procéda à une action tendant à ramener les Ruthènes à l'unité catholique. Et en 1596, le métropolitain ukrainien Michel Rahoza avec presque tous ses évêques conclurent une union avec l'Eglise romaine à Brest-Litovsk (union de Brest), qui leur permettait de conserver leur liturgie et leur droit canonique byzantin. Ils ne réussirent cependant pas à gagner la confiance du peuple qui, en majeure partie, considérait cette union comme une manœuvre déguisée de latinisation du rite oriental. Aussi, en 1620, un nouveau métropolitain et des évêques orthodoxes furent ordonnés à Kiev. Puis, en 1632, la hiérarchie orthodoxe fut reconnue par la Diète polonaise, et il y eut alors officiellement deux métropolitains ruthènes de Kiev, l'un grec-catholique, l'autre orthodoxe.

Persécutés par la Russie tsariste, obligés d'abandonner la communion avec Rome au XIX<sup>e</sup> siècle, les fidèles uniates furent à nouveau contraints par l'URSS, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à retourner à l'orthodoxie, et sa hiérarchie fut arrêtée en 1945. Après la chute de l'Empire soviétique, un accord de la communauté mixte internationale pour le dialogue théologique entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe, signé le 24 juin 1993 à Balamand, au Liban, a reconnu (selon les catholiques) le droit à l'existence et à l'action pastorale des Eglises uniates. Cette interprétation de l'accord reste pour les orthodoxes sujet à discussion.

L. B.



gréco-catholiques, sous son sceptre, et je serai le premier à le faire.»<sup>6</sup>

L'unité religieuse ainsi recouvrée, le peuple pourrait enfin manifester sa légitime souveraineté. Car, pour André Cheptytskyi, les Eglises en Ukraine ont le devoir d'apporter au peuple ukrainien l'unité. Ce n'est ni un quelconque orgueil, ni une préoccupation impérialiste qui doit en être le moteur, mais «c'est au nom de l'amour, de l'humilité chrétienne, et de l'autorité ecclésiastique que ces Eglises doivent abandonner l'esprit de séparatisme et de haine faisant d'un Ukrainien, un ennemi pour son frère.»<sup>7</sup> Il invitait donc ses frères à discuter sur les sujets religieux. Il allait jusqu'à préconiser la rupture d'un lien canonique des hiérarques avec leurs Eglises tout en conservant l'universalité de la foi et la tradition apostolique.

### Un patriarcat ukrainien

Pour preuve de sa bonne foi, André Cheptytskyi n'hésitait pas à affirmer : «Non seulement nous, gréco-catholiques, n'avons aucune intention de dominer ou de nous imposer à nos frères, mais au contraire, nous sommes prêts, avec perte personnelle, à nous soumettre à eux, de telle sorte que l'union intégrale des deux confessions ukrainiennes ressemblerait plutôt à une soumission des gréco-catholiques au patriarche de Kyïv.»<sup>8</sup>

Il avait par ailleurs l'intime conviction que «pour réaliser le désir commun de l'unification religieuse de notre peuple, il fallait proposer aux représentants compétents de l'Eglise autocéphale ukrainienne d'adhérer à l'Eglise catholique dans l'intention de créer un patriarcat ukrainien», ce qui à coup sûr donnerait une force morale et un soutien au peuple pour lui permettre un essor culturel et lui assurer l'indépendance.

Il pensait, en outre, que certains parasites venus de l'extérieur freinaient ou

empêchaient l'unité religieuse à laquelle il aspirait tant pour son peuple sans cesse victime et persécuté ; il écrivait sans détours à ce sujet, nommant les causes ouvertement, les analysant parfaitement : «L'Eglise orthodoxe ukrainienne, libérée d'éléments étrangers moscovites importés, et l'Eglise gréco-catholique épurée d'ajouts étrangers latins se rapprocheront l'une de l'autre comme deux sœurs.»

Pour le métropolite, l'unité religieuse est possible car les divergences religieuses ne sont «ni torts intérieurs, ni points de vue variés», et partant, un programme de réconciliation religieuse est envisageable. Il affirme que «l'organisation de l'Eglise est un bien très important pour notre peuple ; elle est pour le peuple de grande valeur et de grand pouvoir spirituel», et ajoute qu'il est de la responsabilité des Eglises en Ukraine «de donner l'unité au peuple ukrainien»<sup>9</sup> et pour ce faire il ne faut pas hésiter à «tendre la main vers la réconciliation».

Cependant, si André Cheptytskyi reconnaît qu'il s'agit d'une œuvre laborieuse, inlassablement, il invite son clergé, le peuple, les évêques et les intellectuels orthodoxes à «chercher les voies du rapprochement»<sup>10</sup> car l'unité religieuse, pour lui, équivaut à l'unité nationale, à la recherche de la paix, et donc à moins de souffrances pour la nation ukrainienne. Selon lui encore, rien d'important ne divise le peuple et surtout pas les «considérations personnelles».<sup>11</sup>

Toujours dans le même souci de rapprochement, nous lisons dans le Protocole XIII du 9 mai 1941 de l'archiéparchie<sup>12</sup> de Lviv que «les synodes régionaux de Zamosk et de Lviv ont appelé à l'uniformité dans le rite. Il nous faut sortir d'un tel chaos [cela concernait les pratiques du culte] en adoptant des pratiques et des habitudes conformes aux goûts de nos frères non-unis, afin de ne pas nous faire rejeter par eux, nous et l'Eglise œcuménique».<sup>13</sup>

## Un patriarcat unioniste à Kyïv ?

Je rappelle qu'en 1997, le 24 juillet, les chefs de quinze Eglises chrétiennes ont signé, en présence du président de la République d'Ukraine, un *Mémoire des confessions chrétiennes en Ukraine sur le refus de recourir à la violence dans les relations interconfessionnelles*. Quant au patriarche de l'Eglise orthodoxe de Kyïv, il déclarait que la paix ne pouvait survenir qu'avec la création d'une unique Eglise orthodoxe ukrainienne. Tandis que Loubomyr Husar en 1998, alors évêque auxiliaire du cardinal Loubatchivskyi, déplorait l'incapacité des Eglises à s'entendre et les conséquences néfastes de ralentissement sur les réformes du pays.<sup>14</sup>

Aujourd'hui, les paroles d'André Cheptytskyi résonnent d'une étrange actualité lorsqu'il posait comme préalable à une union totale des catholiques et des orthodoxes, l'élimination «des désordres et des haines mutuelles», recommandant d'éviter que les Ukrainiens ne soient des ennemis les uns pour les autres. La solution ne réside-t-elle pas, comme il le préconisait, dans le fait d'essayer de «s'entendre sans faire appel à une fusion en une seule confession» ?

Homme audacieux, d'une extraordinaire chaleur humaine, il avait foi dans les échanges et le respect de l'autre : pour lui, une «entente minimale» devait résulter de discussions pacifiques, tranquilles, fondées sur la courtoisie, l'amour du prochain, la sincérité, l'amour fraternel, la concession mutuelle, le non usage de mots pouvant blesser.<sup>15</sup> Telle était la démarche pour «une entente entre les différentes confessions ukrainiennes».<sup>16</sup>

Dix années se sont écoulées depuis l'accession de l'Ukraine à l'indépendance. N'est-il pas temps de progresser en instituant un patriarcat à Kyïv selon les conditions énoncées par André Cheptytskyi ? La visite du pape en juin 2001 n'en est-elle pas le signe précurseur ? Sainte Sophie,

symbole de la sagesse divine, n'est-elle pas prête à devenir «la Jérusalem de nos terres» ?<sup>17</sup> Mais avons-nous assez prié pour que la grâce du Tout-Puissant nous aide à atteindre l'objectif de l'unité des Eglises dans le respect d'un large pluralisme ? Un peu comme chaque enfant d'une même famille où chacun trouve sa place : une cohabitation sans rivalité, ni concurrence, ne serait-ce pas là le pari de l'instauration du patriarcat de Kyïv ? Ce serait l'exemple par excellence d'une cohabitation fraternelle, témoignant au monde d'une possible pluralité de la foi.

**A. B.**

<sup>1</sup> Cf. Revue **choisir**, n° 498, juin 2001. Dans l'Eglise orthodoxe et dans l'Eglise grecque-catholique (cf note 2), un métropolitain est un prélat qui occupe un rang intermédiaire entre le patriarche et les archevêques (ndlr).

<sup>2</sup> Fractions d'Eglises de la communion orthodoxe qui ont rétabli la communion avec l'Eglise catholique romaine. On parle aussi d'Eglises uniates, bien qu'à l'origine le terme d'uniates avait un sens méprisant pour les orthodoxes. Il fut ensuite appliqué à tous les chrétiens orientaux devenus catholiques. A partir de 1807, l'appellation officielle autrichienne pour la Galicie fut celle d'Eglise grecque-catholique (ndlr).

<sup>3</sup> Dans l'Eglise orientale, un patriarcat est un territoire ayant à sa tête un patriarche qui a prééminence sur l'ensemble des évêques d'un pays ou d'un territoire plus vaste. En 451, le concile de Chalcédoine avait fixé comme sièges de patriarcats : Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem. Depuis, d'autres patriarcats ont été créés (Georgie, Serbie, Russie, Roumanie et Bulgarie). Par suite de divisions internes aux Eglises, il y a parfois deux patriarches pour le même siège, l'un orthodoxe, l'autre catholique (ndlr).

<sup>4</sup> **A. Babiak**, *Le Métropolitain André Cheptytskyi et les synodes de Lviv de 1940 à 1944*, Lviv 1999, annexe n° 42, p. 659.

### □ Augustyn Babiak

*Les nouveaux martyrs ukrainiens du XX<sup>e</sup> siècle*

*Confesseurs et témoins de la foi*

Universitatis Catholicae Ucrainorum, Rome 2001, 636 p.

Un volume de taille pour une histoire ... de taille ! L'auteur nous présente, en deux volets d'inégale longueur, le martyrologue de ses pairs au cours de l'histoire contemporaine mouvementée de l'Eglise grecque-catholique ukrainienne. Une première partie, succincte et néanmoins concise dans ses informations, déroule les événements ayant trait à la passion de son Eglise, annihilée, réduite à néant légalement, et pourtant florissante de verdure dans les catacombes ; méprisée de tous, délaissée, d'après A. Babiak, même par ses confrères latins limitrophes et victime de l'Ostpolitik du Vatican, elle a dû survivre par ses propres moyens : des hommes et des femmes remplis de foi et de courage, de ténacité et d'humilité, dont la liste suit, formant un long catalogue de confesseurs de la foi... Cette seconde partie est plus de l'ordre de la consultation, un annuaire alphabétique et hiérarchique de coryphées et de saint(e)s, que dominent les célèbres figures des Métropolitains Cheptytsky et Slipyj, entourés d'une multitude de prêtres et religieux. On peut regretter la petitesse de la liste de laïcs qui compte... deux membres !

Le style est pathétique - l'utilisation du « nous » rend l'histoire de la persécution encore plus proche du lecteur -, les nombreuses références aux papes concernés ainsi qu'aux documents romains sur les Eglises d'Orient sont utilisés dans la mesure où ils cautionnent l'argument de base de Babiak : reconnaissons le martyr de l'Eglise grecque-catholique en Ukraine, pardonnons-nous les uns les autres, et construisons cette unité tant désirée. Un appel à l'érection d'un patriarcat grec-catholique se lit en filigrane.

Trois cartes d'Ukraine, médiocres, ferment ce compendium ; une bonne bibliographie donne l'envie d'aller plus loin. On retient avant tout la recherche de balance entre l'émotion personnelle de l'auteur face à l'Histoire et son analyse des faits de part et d'autre. Un exemple inspirant pour d'autres communautés chrétiennes qui souhaitent relire leur passé.

**Thierry Schelling**

<sup>5</sup> Se dit des prêtres orthodoxes rattachés à une Eglise autocéphale qui élit ses propres primats. Situés d'abord dans le cadre des patriarcats anciens, puis dans celui des patriarcats nationaux qui se détachèrent successivement à partir de 1589 (cf. note 3), d'autres Eglises non patriarcales sont aujourd'hui autocéphales (Albanie, Chypre, Grèce, Pologne, et Amérique) (ndlr).

<sup>6</sup> *Ibid.*, annexe n° 40, p. 637.

<sup>7</sup> *Ibid.*, annexe n° 52, p. 723.

<sup>8</sup> *Ibid.*, annexe n° 42, p. 651.

<sup>9</sup> *Ibid.*, annexe n° 52, pp. 722-723.

<sup>10</sup> *Ibid.*, annexe n° 39.

<sup>11</sup> *Ibid.*, annexe n° 39 et 40.

<sup>12</sup> Une éparchie est une circonscription ecclésiastique à la tête de laquelle se trouve un évêque. Une archiéparchie, par extension, est une métropole (ndlr).

<sup>13</sup> TsDIAL, f. 201, op. 1, spr. 10, ark. 68 (manuscrit inédit).

<sup>14</sup> AED, n° 97, janvier-mars 1998, p. 32.

<sup>15</sup> A. Babiak, *Le Métropolitain André Cheptytsky et les synodes de Lviv de 1940 à 1944*, annexe n° 42, p. 646.

<sup>16</sup> *Ibid.*, annexe n° 42, p. 649.

<sup>17</sup> *Ibid.*, annexe n° 41, p. 639.



# L'odyssée d'un jugement

## ou la seconde mort des jésuites assassinés

par José María TOJEIRA s.j.,\* San Salvador

*Le 16 novembre 1989, un commando de l'armée du Salvador pénétrait de nuit dans les locaux de l'Université centraméricaine (UCA) à San Salvador et assassinait six jésuites, leur cuisinière et sa fille. L'opération avait été planifiée en haut lieu et les jésuites étaient des personnalités connues, engagées dans la lutte contre la pauvreté : Ignacio Ellacuria, recteur de l'Université, Ignacio Martín-Baró, psychologue et vice-recteur, Segundo Montes, directeur de l'Institut des droits de l'homme, Juan Ramón Moreno, professeur de théologie, Armando López, professeur d'éthique, et Joaquín López, ainsi que leur cuisinière Elba Julia Ramos et sa fille Celina. Depuis, la Compagnie de Jésus et l'UCA essaient d'obtenir justice. En vain. Des personnalités civiles et militaires trop influentes sont impliquées dans cet assassinat. Le Père José María Tojeira, qui était à l'époque provincial de la Compagnie pour l'Amérique centrale, explique les méandres de ce procès kafkaïen.*

Lorsque, en 1989, nous avons découvert les cadavres de nos compagnons, nous nous doutions bien que la justice ne fonctionnerait pas, même pas de mauvaise manière. Convaincus que l'Etat s'efforceraient d'occulter systématiquement le crime, nous avons caché les rares preuves matérielles que nous avons pu recueillir. Dès le début nos craintes furent confirmées. Le gouvernement du Salvador déploya une intense activité de dissimulation : manipulations et menaces à l'égard des témoins, voyages à l'étranger - en Europe et aux Etats-Unis surtout - pour convaincre gouvernements et institutions que l'Etat n'était pas impliqué dans ce crime, etc. Lorsqu'il ne lui fut plus possible de résister à la pression internationale, environ 50 jours après les faits, le gouvernement livra aux tribunaux le colonel Benavides, deux lieutenants, un sous-lieutenant et sept soldats.

Leur procès s'est déroulé avec un dynamisme inhabituel. Comparée à d'autres causes concernant les droits de l'homme qui stagnent dans les tribunaux (celle de Mgr Romero par exemple),<sup>1</sup> celle des jésuites a rapidement avancé. En septembre 1991 déjà, le procès entraînait dans sa phase ultime. Le verdict du jury aboutit à la condamnation du colonel et d'un lieutenant. Ceux qui avaient dirigé l'opération sur le terrain et ceux qui avaient tiré directement sur les jésuites furent acquittés.

Les demandes de la Compagnie de Jésus, réitérées tout au long du procès, pour que l'on recherche les commanditaires du crime se heurtèrent à une fin de non recevoir. Tant et si bien, qu'on pouvait dire au terme du procès que le jugement

\* Le Père José María Tojeira est actuellement président de l'Université centraméricaine à San Salvador.



*Pas de paix sans justice.*

avait acquitté les exécutants matériels du crime, condamné ceux qui avaient transmis des ordres supérieurs et couvert les vrais incitateurs et les commanditaires.

### **Dissimulations, intimidations**

De nombreuses irrégularités ont entaché le procès : destructions de preuves, refus de témoigner de la part d'officiers supérieurs, refus d'enquêter sur certains officiers, cam-

pagnes de presse contre les témoins et interdiction faite par le Ministère public à deux procureurs chargés de l'affaire d'interroger certains gradés. Ces mêmes procureurs, qui faisaient correctement leur métier, ont dû renoncer à leur charge à cause de l'hostilité du Ministère public et des obstacles à leur travail dressés par leurs chefs immédiats. On a même vu l'Ambassade des Etats-Unis les convoquer pour les mettre en garde contre un prétendu plan d'assassinat ourdi contre eux par le Front Farabundo-Martí de libération nationale (FMLN), la guérilla d'alors, sans qu'aucune preuve ne soit produite. Consulté, le Front a évidemment démenti. Ce fut, dès lors, le début d'une lente procédure en vue d'obtenir une enquête sur les commanditaires du crime.

Le fait qu'une cinquantaine de soldats aient pénétré dans l'UCA après avoir parcouru près d'un kilomètre dans une zone pourtant stratégique et sous haute surveillance de l'armée, car proche de l'Etat major, et ce en pleine période offensive, montre que l'assassinat ne peut être le fait de l'initiative individuelle d'un colonel. Dans ce cas, l'auteur aurait été immédiatement découvert. En outre, l'assassinat a été perpétré à grand renfort de tirs contre les personnes et contre les édifices du centre de théologie. Les soldats ont parcouru les bâtiments, les ont incendiés et ont mitraillé livres et tableaux. Durant une heure environ, on a tiré dans l'UCA, à un kilomètre à vol d'oiseau de l'Etat major salvadorien, sans qu'aucun militaire ne cherche à savoir ce qui s'y passait. A la fin de l'opération,

deux fusées ont même éclairé toute la zone pour s'assurer qu'aucun témoin ne survivait.

En novembre 1991, le provincial des jésuites a adressé une requête écrite à l'Assemblée législative du Salvador. Il demandait que soit constituée une commission spéciale chargée d'enquêter sur les commanditaires du crime et de tirer des conclusions politiques des manipulations et des dissimulations faites par les autorités publiques. La réponse, signée par le président de l'Assemblée, nous invitait à cesser de politiser l'affaire. De son côté, l'appareil judiciaire, prétextant un manque de preuves, refusait d'ouvrir une enquête sur les commanditaires. Pourtant de nombreux indices révélaient clairement l'existence de liens et de complicités allant bien au-delà du colonel Benavides. Il existait même des preuves claires de dissimulation au niveau institutionnel.

### Aux plus hauts niveaux

Parce que nous nous étions engagés à trouver la vérité, nous avons alors collaboré avec deux institutions nées des accords de paix au Salvador : la Commission ad hoc, instituée pour épurer l'armée et dont les recommandations seraient tenues secrètes, et la Commission de la Vérité, constituée pour faire la lumière sur les graves violations des droits de l'homme perpétrées au Salvador durant la guerre. Cette deuxième commission, dans un rapport publié en mars 1993, intitulé *De la folie à l'espérance*, a conclu, sur la base de preuves judiciaires, que cinq officiers supérieurs appartenant à l'Etat major avaient effectivement participé à l'ordre d'assassiner les jésuites et que d'autres officiers hauts gradés avaient contribué à sa dissimulation. La Commission a même mentionné dans son rapport que le président de l'époque, Alfredo Cristiani, avait tenu

une réunion avec le Haut Commandement, peu de temps après que ses membres aient ordonné d'assassiner les jésuites.

Le rapport de la Commission de la Vérité a fait beaucoup de bruit au Salvador. Un des principaux accusés du crime de l'UCA était l'ancien ministre de la défense, le général Ponce. En l'espace d'une semaine, une amnistie fut décrétée. A en croire les explications officielles, elle devait servir à réconcilier les Salvadoriens et à éviter que des gens ne soient jugés pour des crimes commis durant la guerre. De fait, durant le court laps de temps sans amnistie, aucune instance de justice n'a ouvert d'instruction sur les graves accusations de la Commission de la Vérité. Et l'amnistie décrétée, les deux militaires condamnés en juin 1991 se retrouvèrent libres.

Bien que le cas ait été porté dès 1989 devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains (OEA), nous avons donné notre priorité au procès local. L'action engagée au niveau international, hors des frontières du Salvador, est restée en souffrance. La loi d'amnistie mettant fin au procès local (ce que certains juges ont nié par la suite), nous nous sommes souvenus de la Commission de l'OEA. Nous avons alors cherché des appuis parmi les organisations travaillant à Washington (siège de la OEA), aussi la cause progressa-t-elle lentement. Finalement, le 19 novembre 1999, la Commission de l'OEA a adressé au gouvernement du Salvador les recommandations suivantes :

- «Faire une enquête complète, impartiale, effective et prompte, selon des normes internationales, afin d'identifier, de juger et de sanctionner les auteurs matériels des violations découvertes (dans le cas de l'assassinat des jésuites) et leurs commanditaires, sans préjudice du décret d'amnistie.
- »Réparer intégralement toutes les

conséquences des violations mentionnées, inclus le paiement d'une juste indemnisation.

- »Adapter la législation interne du pays aux normes de la Convention américaine, afin de priver de ses effets la loi dite d'amnistie générale.»

En donnant raison à la Compagnie de Jésus, la Commission interaméricaine a motivé ses recommandations par les faits suivants : la dissimulation manifeste, l'impossibilité qu'une opération d'une telle envergure ait pu échapper à la connaissance de l'Etat major, l'enquête fiable réalisée par la Commission de la Vérité. Elle a ajouté en outre, que du point de vue juridique, la loi d'amnistie viole la Convention américaine sur les droits de l'homme et la Convention de Genève.

### Circuit judiciaire

Les réactions officielles après la publication du rapport, au début 2000, ont été ahurissantes. Le président du Salvador s'est borné à défendre la loi d'amnistie et à déclarer publiquement que les recommandations n'étaient pas contraignantes, sans faire aucun cas de la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Le procureur général - une charge théoriquement indépendante de l'exécutif - a déclaré publiquement qu'il n'avait pas lu le rapport ni les recommandations de la Commission interaméricaine et que, de toute façon, on n'allait pas rouvrir le dossier. De très nombreuses instances de l'Etat ont émis des critiques, insistant sur le fait que la réouverture du dossier des jésuites raviverait les plaies du passé et que le pire était à craindre (une sorte de menace voilée).

Face à ce genre de déclarations, qui allaient de l'indifférence à la tentative de transformer les victimes en bourreaux en accusant ceux qui réclamaient justice de vouloir troubler la paix sociale, l'Université centraméricaine (UCA) s'est décidée à

demander au Ministère public l'ouverture d'une procédure pour homicides avec circonstances aggravantes contre les commanditaires du crime, contre les militaires mentionnés par la Commission de Vérité, le Ministre de la défense de l'époque (le général Ponce, chef de l'Etat major) et l'ex-président Cristiani. La campagne électorale pour les élections au Parlement battant son plein, nous avons attendu pour déposer notre requête, certains qu'on ne manquerait pas de nous accuser d'ingérence politique. Une fois celles-ci passées, nous avons déposé notre plainte auprès du Ministère public.

Dans une réponse fort peu légale, le procureur général a affirmé ne rien vouloir entreprendre aussi longtemps que la Cour suprême n'aurait pas tranché à propos d'une requête particulière concernant le caractère anticonstitutionnel de la loi d'amnistie. Or, même si l'amnistie affectait un éventuel procès, elle ne dispensait pas le Ministère public de l'obligation d'enquêter sur le délit et d'ouvrir une procédure judiciaire. Nous avons fait alors recours auprès du procureur contre sa propre décision. En vain. Il a campé sur sa position illégale.

Lorsque la Cour décida que dans certains cas l'amnistie ne s'appliquait pas, le Ministère public, confondant le dossier classé concernant les exécutants de l'assassinat avec la nouvelle plainte contre les commanditaires, chargea de l'enquête un juge sans juridiction. Le juge ayant refusé d'enquêter, le Ministère public s'adressa cette fois-ci à un juge compétent pour obtenir une ordonnance de non-lieu, prétextant l'amnistie des crimes et leur prescription.

Dans sa réponse au Ministère public, le tribunal de paix compétent n'a pas tenu compte des chefs d'accusation présentés par l'Université centraméricaine. Il a reconnu que les accusés ne pouvaient pas bénéficier de la loi d'amnistie, tout en faisant sienne la position du Ministère public au sujet de la prescription de dix ans fixée par la Constitution.



Attendu que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles, que le déni systématique de justice rend caduc le délai de prescription et que la loi d'amnistie rend impossible l'exercice de la justice, nous avons fait appel. En deuxième instance, les juges ont réussi à affirmer qu'il y avait bien prescription puisque les plaignants d'aujourd'hui n'avaient pas «fait diligence» pour exercer leurs «droits d'accéder à la justice, droits qui ont toujours été latents» ! Ils oubliaient un simple détail : le mot latent signifie en espagnol, comme en français, «qui demeure caché, qui ne se manifeste pas». Comme si un droit caché, qui n'est pas manifeste, constituait un vrai droit civil !

Dans l'impossibilité de recourir contre la sentence auprès d'une instance supérieure, nous avons décidé de faire appel auprès de la même instance pour récuser des magistrats si peu raisonnables. La Cour suprême a tranché en faveur de la décision de la Chambre. Sa section pénale était composée de trois magistrats, dont deux aux antécédents suspects.

Toutes les possibilités du système judiciaire ont été explorées, surtout en ce qui concerne le procès des commanditaires de l'assassinat. Nous pensons qu'un ultime recours est encore possible : solliciter une nouvelle fois l'appui de la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême (l'équivalent du Tribunal constitutionnel dans d'autres systèmes) pour déni de justice et refus de la protection de la loi.

## Vérité, justice, pardon

Au-delà des remises en question du système interne, le cas des jésuites reste pour le Salvador un cri permanent de protestation contre l'impunité, une mise en garde sur la manière de concevoir la justice dans un Etat de droit. Le refus du gouvernement et des pouvoirs annexes de rendre justice nous invite, de façon encore plus

pressante, à persévérer en utilisant toutes les possibilités légales, malgré les menaces. Comme celle que le président Francisco Flores lui-même a brandi, avec beaucoup de légèreté, en octobre 2000, lorsqu'il a affirmé que si la cause des jésuites était rouverte «le sang coulerait de nouveau dans le pays».

La seule manière de panser les plaies du pays et d'éviter que le sang ne coule consiste au contraire à reconnaître la vérité, à sanctionner les coupables de crimes contre l'humanité et à entreprendre ensuite un chemin de réconciliation, qui peut conduire jusqu'à la remise des peines temporelles. La vérité, la justice et le pardon, telle a été notre devise dès le début, lorsque nous avons entrepris de tirer les conséquences légales de l'assassinat des jésuites et de leurs collaboratrices.

La tâche n'est pas terminée. Si nous avons gagné sur le plan moral, nous estimons qu'il est important que la vérité soit faite sur le plan légal. C'est un pas indispensable pour construire un Etat de droit, où chacun puisse se sentir vraiment protégé, en sûreté et respecté dans sa dignité humaine.

J. M. T.

traduction : P. Emonet

<sup>1</sup> Voir le portrait de Mgr Romero par **Martin Maier**, «*Qui dérange sera éliminé*» : en mémoire d'Oscar Romero, in **choisir** n° 483, mars 2000, pp. 9-12, ainsi que la recension de l'ouvrage de **María López Vigil**, p. 43 de ce numéro.

Consultez notre site Internet !

[www.choisir.ch](http://www.choisir.ch)

Mise à jour régulière  
Nombreux liens avec  
d'autres sites catholiques et jésuites  
Table des matières interactive

## L'Union européenne et ses voisins de l'Est

par Pierre de CHARENTENAY s.j.,\* Bruxelles

*L'Union européenne va s'élargir pour englober les pays de l'Est les plus proches jusqu'aux pays baltes, la Roumanie et la Bulgarie. Elle va constituer un ensemble considérable de 27 pays, comprenant près de 500 millions d'habitants et formant la première puissance économique mondiale. Il aura fallu du temps, mais le rideau de fer aura enfin disparu définitivement. Au-delà d'un tel projet, n'est-on pas en train de recréer une nouvelle séparation, un rideau économique et administratif entre la nouvelle Europe presque entièrement reconstituée et les pays plus à l'Est ?*

Ne va-t-on pas voir tout au long de la frontière avec l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie et finalement la Russie, se développer des inégalités insupportables rendant éventuellement nécessaire une frontière aussi étanche que le vieux rideau de fer d'autrefois ? Voilà un paradoxe qu'il faut affronter.

Si le rideau de fer des années 60 entre l'Est et l'Ouest a en effet disparu, il est remplacé actuellement au même endroit par une séparation administrative bien difficile à franchir pour qui est du côté oriental. N'entre pas qui veut vers l'Union actuelle. Ce sont surtout les inégalités qui sautent aux yeux quand on circule dans tous ces pays. Bien sûr la Hongrie et la Pologne ont beaucoup changé en dix ans, mais partout sont présentes les marques de la pauvreté d'un système économique qui revient de très loin. C'est encore plus visible en Roumanie et en Bulgarie. Le produit national brut par habitant, par an, était de 25 000 dollars en l'an 2000 en Allemagne ; il était de 5 400 en Hongrie, 4 200 en Pologne, 1 700 en Roumanie et 1 600 en Bulgarie. Autrement dit, plus on va à l'Est, plus le niveau de vie est bas.

Le rattrapage sera très lent. L'intégration des pays de l'Est les plus développés, Slo-

vénie, Hongrie, République tchèque, prévue vers 2004, donnera un coup de fouet extraordinaire à leur croissance, déplaçant la séparation de pauvreté entre eux et les pays plus à l'Est. Ainsi la frontière entre la Hongrie et la Roumanie deviendra, pour quelques années au moins, une nouvelle séparation qui sera très mal vécue par tous les Hongrois de Transylvanie (partie Ouest de la Roumanie), mais qui est probablement inévitable étant donné la différence de niveau de vie et le manque de préparation de ce dernier pays à l'intégration dans l'Union.

Tout est fait pour que cette période ne dure pas trop longtemps : des programmes très importants soutiennent les pays candidats dans leur développement et dans leur adaptation aux règles de l'Union. Des financements conséquents sont mis à disposition : 3,3 milliards d'euros pour 2002. Mais la transformation exigée est considérable. Elle demande des adaptations dans tous les domaines, et pas seulement techniques. L'administration doit être réformée sur de multiples points parfois essentiels,

\*Directeur de l'Office catholique d'information et d'initiative pour l'Europe (OCIFE), rédacteur en chef de *Europe Infos*



*Le Mur : plus qu'un souvenir ?*

comme les titres de propriété, ou les décisions de l'Etat. Sur le plan économique, le développement industriel de la Roumanie par exemple va exiger des changements structurels considérables dans une population qui est encore maintenant à 45% agricole. Ces évolutions ne se réalisent pas en un jour.

Il est donc raisonnable d'envisager une réalisation complète d'une Union à 27 membres dans une petite dizaine d'années. Le problème que nous soulevons ci-dessus se posera alors : les frontières Est de la Pologne, de la Hongrie et de la Roumanie toucheront des zones hors Union européenne qui auront leurs lois propres et un niveau de développement probablement assez faible. De là, un affrontement éventuel, des inégalités rendant une frontière difficile à gérer.

Les responsables de l'Union européenne semblent avoir pris conscience de ces pers-

pectives et de ces problèmes à venir. Ils savent bien que des instabilités économiques ou trop d'inégalités posent d'énormes problèmes, non seulement aux frontières, mais à toute l'Europe. La stabilité en Ukraine et dans les pays frontaliers est donc une priorité stratégique pour l'Union. Plusieurs directions sont prises pour répondre à ces éventualités. Deux lignes d'actions se dessinent : d'abord une politique globale de coopération avec la Russie, qui est l'alliée privilégiée de tous ces pays, et d'autre part un travail de relations de partenariat avec chacun des pays qui seront frontaliers avec l'Union.

### **Une grande attention à la Russie**

La première ligne d'action engagée par l'Union européenne concerne la Russie. Ce pays immense est, à l'évidence pour l'instant, le pouvoir dominant sur l'Ukraine et la

Biélorussie. Stabiliser et soutenir la Russie signifie donc soutenir les Etats qui en dépendent directement. L'Union s'est donc orientée vers un partenariat avec elle. Des sommets entre l'Union et la Russie sont régulièrement organisés où sont discutées toutes les formes de ce partenariat. Des politiques sont mises au point sur un espace économique européen incluant la Russie, ainsi que des coopérations dans les domaines de l'énergie, de l'aviation, de l'environnement, notamment avec des prêts accordés par la Banque européenne d'investissement. Des discussions ont lieu au niveau des ministres sur des questions de police et de justice, sur les finances et sur l'enclave de Kaliningrad qui est un petit territoire russe coincé entre la Pologne et la Lituanie.

Evidemment les obstacles ne manquent pas dans cette tentative de partenariat. Son succès n'est pas garanti. La guerre en Tchétchénie reste une préoccupation constante sur laquelle l'Union parle un peu dans le vide, alors que la Russie confirme sa volonté de coopérer, sans le faire réellement. La question de l'existence de médias indépendants, régulièrement soulevée par l'Union, reste aussi très brûlante. De plus l'étendue même de ce pays, l'état délabré de son économie, le manque de transparence de son fonctionnement financier autant que politique, laisse peu de marge de manœuvre à l'Union européenne, qui tente d'agir en deux sens : elle propose des réalisations ponctuelles avec financement à l'appui, et elle appelle constamment à la réforme des structures de la Russie selon les valeurs fondamentales qu'elle veut défendre.

Au cours du dernier sommet Russie-Union européenne qui s'est tenu le 17 mai à Moscou, la question des relations avec les anciens pays de l'Est a été posée. L'élargissement de l'Union doit aboutir à un accroissement du volume des échanges commerciaux entre la Russie et les futurs nouveaux membres (anciens pays de l'Est). Des «solutions pratiques» devront être trouvées à pro-

pos de questions en suspens comme Kaliningrad (transit, visa), avec la participation des futurs pays membres de l'Union. Les sujets difficiles sont au moins sur la table, même s'ils n'ont pas encore trouvé de solution. De manière plus générale, les deux partenaires s'engagent à abolir tous les obstacles au libre échange entre eux. Dans ce sens, l'Union est prête à soutenir l'adhésion de la Russie à l'OMC. Une coopération spéciale doit aussi être mise en place sur l'énergie pour établir un «partenariat stratégique» entre les deux ensembles, qui ont manifestement besoin l'un de l'autre.

Ainsi se tisse un réseau de relations avec la Russie dont le but est bien de la soutenir dans sa réorganisation et dans son développement, en espérant atténuer les différences entre les deux partenaires, donc à leur frontière commune. Dans une interview à *Uniting Europe* (n° 141, avril 2001, p. 4) le ministre des Affaires étrangères russe, Ivan Ivanov, tire un bilan plutôt positif de cette perspective où la facilité des échanges et le développement des anciens pays de l'Est devrait profiter à l'économie russe. En même temps, il réalise que de nouvelles barrières, notamment techniques, risquent de se dresser entre la Russie et l'Europe.

### Des politiques spécifiques pour les pays limitrophes

La deuxième politique engagée par l'Union concerne les relations avec les futurs pays limitrophes de l'Union, l'Ukraine, la Moldavie, la Biélorussie. Kaliningrad est un territoire russe qui fera l'objet de discussions directes avec Moscou. Examinons surtout le cas de l'Ukraine, le plus grand de ces partenaires et le plus libre aussi de ses décisions. Récemment, l'Ukraine a attiré l'attention sur le problème qui va se poser dès que la Pologne aura adhéré à l'Union : celui de la circulation à travers cette nouvelle frontière avec



l'Union. Après des décennies de circulation libre entre tous les pays de l'ancienne zone soviétique, une coupure s'établira entre la Pologne, la Slovénie, la Hongrie, la Roumanie et, de l'autre côté, l'Ukraine, puisque les Ukrainiens devront désormais demander des visas pour entrer dans ces quatre pays. Au cours d'une visite au Parlement européen, le 24 avril dernier, le ministre des Affaires étrangères ukrainien, Anatoly Zlensko, déclarait : « Avec des changements positifs, l'élargissement de l'Union pourrait produire des effets indésirables sur l'Ukraine ». Une politique trop stricte de visa compromettrait les relations traditionnelles transfrontalières. L'introduction du visa avec la Slovaquie a diminué de 75% les contacts avec ce pays. Le ministre demande que des accords soient passés bilatéralement avec chaque pays voisin.

Sur le long terme, l'Ukraine manifeste son orientation européenne et son désir de faire partie un jour de l'Union européenne. Cette visite de M. Zlensko a été l'occasion pour la première fois de manifester cette intention devant les officiels de l'Union et d'être écouté sur ce point. Dans l'immédiat, le gouvernement de l'Ukraine souhaiterait une intégration à l'Organisation mondiale du commerce et l'établissement d'un accord de libre échange avec l'Union.

Le cas de la Biélorussie est plus complexe, car ce pays est très lié avec la Russie, et son degré d'indépendance est en question. Son sort est très directement lié au pouvoir de Moscou. La Moldavie de son côté a été invitée, comme l'Ukraine, à participer à la Conférence européenne, qui rassemble tous les pays candidats, en négociation, mais elle est aussi très liée à Moscou. C'est une manière de les faire entrer tous deux dans un processus européen à long terme.

L'aide humanitaire fait partie de ce soutien général à ces pays, mais il est sans proportion avec ce que reçoivent les Balkans. Un million d'euros ont été accordés en mai

2001 à l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie ensemble.

## Des choix à faire

Reste à prendre rendez-vous dans dix ans. Toutes ces politiques sont à comprendre dans des délais assez larges et des évolutions lentes. La Roumanie ne deviendra pas en un jour semblable à l'Allemagne. Malheureusement, les inégalités à l'intérieur même d'une Europe réunifiée vont perdurer. Pendant ce temps, l'Ukraine aura eu le temps de se rapprocher davantage de l'Union. La coupure ne sera donc pas si radicale qu'elle peut apparaître aujourd'hui. Les efforts déjà entrepris devraient produire leurs fruits pour stabiliser les voisins futurs de l'Union et éviter un affrontement ou des déséquilibres trop grands aux frontières de l'Est. Mais le succès de ces politiques dépend en grande partie de deux éléments. D'abord l'avenir de la Russie et sa capacité réelle à se réformer en profondeur. Si le chaos économique devait durer longtemps dans le pays de M. Poutine, les Etats qui en dépendent en souffriront forcément. Les demandes de l'Union à l'égard de la Russie sont donc justifiées, mais Bruxelles n'a guère de pouvoir sur Moscou. Le deuxième élément essentiel concerne les capacités d'autonomie de chacun des pays qui formeront ce tampon entre la Russie et l'Union européenne. Vers où vont-ils aller ? S'ils se rapprochent très activement de l'Union, les limites qui les en séparent seront moins douloureusement ressenties. Là encore, des choix sont à faire, et il est trop tôt pour dire dans quel sens chacun de ces pays s'oriente.

Les problèmes de frontières entre l'Union et la Russie se déplacent donc à l'Est. L'attention que porte l'Union européenne à ces frontières-là est un gage de solution, mais elle est loin de contrôler tous les facteurs en jeu.

**P. de Ch.**

## L'Afghanistan va-t-il être rayé de la carte du monde ?

par Anne-Marie von ARX-VERNON, Genève\*

*La société afghane est dominée par les talibans, qui comptent en leur sein de nombreux mercenaires, venus de différents pays arabes. L'opposition décapitée, avec l'assassinat du commandant Massoud, les représailles américaines annoncées, à l'heure de mettre sous presse, ne sont pas les seuls dangers qui pèsent sur la population afghane. Revenant d'un récent voyage, l'auteur n'hésite pas à parler de risque de génocide.*

Après deux voyages à Kaboul en août 2000 et avril 2001, je me suis rendue en août dernier, dans le Panshir, en Afghanistan. Cette zone est sous le contrôle de l'Etat Islamique d'Afghanistan, seul gouvernement officiel reconnu par l'ONU, résistant aux talibans, qui contrôlent 85% du territoire. Les talibans sont régis par un «gouvernement» taliban dénommé l'Emirat islamique d'Afghanistan. Ce «gouvernement» est reconnu seulement par le Pakistan, l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis.

En s'ouvrant au monde à la fin des années 60, l'Afghanistan sortait du Moyen-Age et seules les familles riches et les notables avaient accès au mode de vie «à l'occidentale». Les jeunes filles universitaires sortaient habillées à l'europpéenne, pendant que, dans les quartiers populaires, les mollahs veillaient à ce que les autres respectent l'habillement traditionnel. Une relative liberté était laissée aux femmes dans le choix de se voiler ou non. Aujourd'hui, dans la partie du pays dirigée par les talibans, la «burka» est imposée. Ce vêtement plissé de nylon (souvent bleu ou mauve) est difficilement supportable par 40 degrés et la grille qui recouvre les yeux empêche les

femmes de voir les obstacles lorsqu'elles marchent dans la rue. Dans le Panshir, où la «burka» n'est pas obligatoire, les femmes disent la porter de nouveau pour se protéger des regards des militaires et des nombreux réfugiés venus des autres régions d'Afghanistan. Selon elles, dès que la paix sera revenue, elles la remettront volontiers.

La situation actuelle est l'héritage de l'invasion soviétique en Afghanistan. En 1979 l'ex-URSS, visant le débouché sur la mer, envahit l'Afghanistan. Pour empêcher l'Armée rouge de prendre pied dans la région, les Etats-Unis d'Amérique constituent en Afghanistan des factions armées, financées par l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis, via le Pakistan. En 1989, à la défaite de l'ex-URSS, ces factions revendiquent le pouvoir et s'entre-déchirent. La guerre civile a éclaté sous le regard des pays voisins, qui se sont ingérés toujours plus dans les affaires politiques de l'Afghanistan, afin de protéger leurs intérêts.

Les conséquences des années de guerre contre l'ex-Union soviétique de 1979 à 1989 et des conflits interethniques de 1991 à ce jour sont terribles : exactions contre les

\*Coprésidente EFA, Enfants et Femmes Afghans

civils, précarité totale des familles, mortalité infantile, infrastructures détruites ou inexistantes, économie anéantie. Le pays est actuellement encombré de 22 millions de mines antipersonnel, faisant quotidiennement des victimes, dont de nombreux enfants. Une importante sécheresse sévit et dans les vallées du Panshir (ethnie tadjik principalement), arrivent des vagues de réfugiés de diverses ethnies fuyant les lignes de front. Les veuves et les orphelins sont nombreux et la mendicité omniprésente.

### **Le peuple afghan paye cher sa résistance à l'occupant**

Tout est interdit, sauf exception. L'hypocrisie règne en maître à Kaboul. Les marchands de télévisions et de vidéos, ainsi que les photographes abondent, malgré les décrets des talibans qui interdisent «la représentation des images humaines». Nous avons vu des femmes marcher seules dans la rue pour se rendre au marché, alors que la charte exige qu'un homme de la famille les accompagne. Nous avons surpris des hommes collectionner des oiseaux en cage, alors que la charte interdit la musique et même le chant des oiseaux. Nous avons observé des gamins jouant au cerf-volant alors que la charte interdit les jeux. Mais à tout moment ce climat apparemment «normalisé» peut devenir climat de terreur selon le bon plaisir du taleb qui contrôle la rue. En outre, l'alcool et la drogue circulent en cachette dans la capitale afghane.

En ce qui concerne la place de la femme dans la société afghane, la situation est grave, comme beaucoup le savent : à Kaboul, la situation paraît s'être considérablement détériorée sous le régime de terreur des talibans, alors que dans le Panshir, les Anciens ont de la peine à accepter des changements culturels au sein de leur société patriarcale et clanique.

Des deux côtés, (Etat islamique et Emirat islamique), les veuves et leurs enfants se retrouvent, à moins d'un nouveau mariage avec un membre de la famille du mari défunt, dans une situation de précarité extrême. Lorsqu'une veuve n'accepte pas d'épouser son beau-frère, elle se retrouve à la rue, sans ressource, obligée de fuir avec ses enfants ou de les laisser dans la famille paternelle. En cas de remariage avec un homme hors famille du mari défunt, les femmes se voient obligées d'abandonner leurs enfants au sein de la famille paternelle, les laissant à la merci de la maltraitance ou de la négligence.

Nombreuses sont les veuves et les épouses d'hommes handicapés par la guerre ou les mines antipersonnel qui deviennent cheffes de famille. Sans formation, beaucoup dépendent de la charité de leur famille élargie ou en sont réduites à la mendicité, comme à Kaboul.

### **Des écoles clandestines pour les filles**

Sous le contrôle taliban, et malgré l'interdiction des filles à la scolarité, il existe des écoles clandestines pour elles. Les enseignantes risquent leur vie, mais sont déterminées à résister. Lorsque les écoles clandestines sont découvertes par les talibans et les enseignantes châtiées, d'autres prennent la relève, jusqu'à la prochaine répression. Toutes les femmes que j'ai rencontrées à Kaboul m'ont confié leur plus grand drame : le manque de scolarisation de leurs filles. Elles peuvent supporter la pauvreté, la «burka», mais pas le manque d'éducation pour leurs enfants. La plupart des hommes enseignants, voire universitaires, partagent cet avis.

Dans la vallée du Panshir, même si le gouvernement mis en place par le commandant Massoud encourage la scolarisation des filles, il donne la priorité aux dépenses

militaires. Quant à la pression de la culture ancestrale, elle empêche parfois les jeunes filles de fréquenter les écoles.

### Un hôpital à Kaboul

En visitant un hôpital pour femmes, dont la directrice est une femme médecin de 36 ans, j'ai constaté le manque de matériel et de médicaments et l'obligation pour les patientes de tout payer d'avance pour avoir accès aux soins. (Il en est de même dans les hôpitaux pour hommes). Le contrôle de cet hôpital par les talibans est total. Pourtant, la directrice bénéficie d'un espace de «liberté» à l'intérieur de l'hôpital. Elle a même obtenu de réouvrir une classe pour femmes, en faculté de médecine, afin que les 40 doctorantes, qui avaient dû partir à l'arrivée des talibans, puissent passer enfin leur examen final de médecine. Malheureusement, il n'y a pas encore de nouvelles inscriptions d'étudiantes autorisées. Un manque de femmes médecins est à craindre d'ici peu, selon cette doctoresse.

Au sein de l'hôpital psychiatrique qui accueille des femmes souffrant de graves dépressions, ayant fait des tentatives de suicide, j'ai été impressionnée par la qualité des prestations psychothérapeutiques offertes dans un contexte totalement démuné de médicaments et de moyens financiers, mais où la qualité d'écoute et la compétence relationnelle des psychiatres apporte une touche d'humanité dans ce monde où les points de repères n'existent plus.

J'ai rencontré les infirmières religieuses (Petites sœurs de Jésus, Française, Suisse et Japonaise), qui travaillent dans les hôpitaux de Kaboul depuis 45, 35 et 25 ans. Elles m'ont confirmé n'avoir jamais été inquiétées par les divers régimes politiques qu'elles ont connus. Elles vivent comme les kaboulis, partagent leur sort et souhaitent rester toujours auprès d'eux. Dans le quartier où elles vivent, elles soutiennent les familles, surtout



*Le courage des femmes.*

les femmes seules (veuves) avec enfants. Elles contribuent aussi à l'achat des médicaments des patients qu'elles soignent. J'ai visité un hôpital où des médecins femmes et hommes exercent ensemble, ainsi que les infirmiers. Ils m'ont confirmé que, dans le domaine médical, il y avait un certain assouplissement des règles absurdes auxquelles ils avaient dû se soumettre au début de la politique des talibans. Ayant passé quelques heures en leur compagnie, j'ai constaté la joie qu'ils avaient à travailler ensemble.

### Afghans sauvés ou perdus ?

Si tous les Afghans que j'ai rencontrés m'ont dit ne plus vouloir de la politique suicidaire des talibans, nombreux sont ceux qui ne veulent pas non plus du retour des moudjahidin de Massoud. La mort du commandant Massoud et l'hypothèse de l'éradication des talibans obligeront peut-



être les Afghans de l'intérieur et de la diaspora à se mobiliser pour une reconstruction de l'Afghanistan, basée sur des valeurs plus démocratiques et consensuelles .... Si l'Afghanistan n'est pas rayé prochainement de la carte du monde.

En effet, actuellement, l'un des problèmes de l'Afghanistan réside dans le fait que parmi les talibans, il y a de nombreux mercenaires intégristes, venus de Tchétchènie, d'Algérie, de Chine, du Pakistan, du Myanmar, des Emirats Arabes Unis et d'Arabie Saoudite. Ces derniers sont poussés par les Arabes à anéantir les Perses que sont les Afghans.

Nous assistons à un génocide larvé du peuple afghan. Pour faire une comparaison, disons que la mouvance wahhabite (talibans) est à l'Islam ce que le nazisme fut à la chrétienté.

Le sort des Afghans est d'autant plus dramatique que l'exode dû à la situation politique précipite la population, les hommes surtout, dans la gueule du loup pakistanais. Les femmes afghanes fuient dans les montagnes avec les enfants, menacés par la faim, le froid et les mines antipersonnel.

**A-M. von A.**

### Situation géopolitique

L'Afghanistan, pays situé au cœur de l'Asie, est limité par l'Iran, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, le Pakistan et la Chine. Cette position stratégique a fait que depuis toujours, il a été le terrain de luttes d'appropriation de territoire. Ce pays montagneux et aride ne possède que 12% de superficie cultivable. L'économie est basée sur l'agriculture (blé, coton, maïs, légumes) et divers produits miniers, tels que le charbon, le cuivre, l'or, l'argent. Les mines de lapis-lazuli et d'émeraude, ainsi que la culture du pavot, représentent une partie importante de l'économie, servant à financer l'armement en priorité. Plusieurs ethnies composent le pays, les Pachtounes (40%), dont sont issus les talibans, les Tadjiks (25%), les Hazaras (19%), les Ouzbeks (6%) et d'autres minorités. Deux langues officielles coexistent, le dari (persan) et le pachtou, mais il y a de nombreux dialectes. A part l'Islam (sunnite ; 84% et chiite ; 15%), on compte des juifs, des chrétiens, des minorités ismaéliennes et hindouistes (1%). Nombreux sont les Afghans de la diaspora qui relèvent l'harmonie et la tolérance qui régnaient, avant la guerre. Actuellement, sur 26 millions d'habitants, 3 millions d'Afghans seraient réfugiés au Pakistan dont une partie dans des camps qualifiés de sordides par les humanitaires et 1 million en Iran. Il faut aussi compter ceux qui vivent aux Etats-Unis, en Australie et en Europe, où les demandeurs d'asile afghans sont de plus en plus nombreux.

Un des principaux enjeux économiques de cette région réside dans l'oléoduc en provenance du Kazakhstan et devant aller jusqu'à la mer à travers l'Afghanistan et le Pakistan. Parallèlement, les Etats-Unis, désireux de garder le contrôle dans la région, ont favorisé, par l'intermédiaire de l'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis, le mouvement taliban (fondamentaliste wahhabite), qui a recruté des élèves dans les écoles coraniques du Pakistan, ainsi que des orphelins vivant au sein des camps de réfugiés afghans au Pakistan.

## Le Journal inutile de Paul Morand

Votre chroniqueur littéraire Gérard Joulié rend un bel et légitime hommage à Paul Morand (**choisir** n° 501, septembre 2001), après avoir lu les deux épais volumes de son journal autobiographique couvrant les années 1968 à 1976. Mais cet «homme à femmes» sensible au luxe, qui ne déclarait avoir trompé son épouse «que physiquement», n'avait pas non plus une attitude très exemplaire vis-à-vis des juifs. Dans la revue *Lire* de mars 2001, Didier Sénécal écrivait : «Lui qui ne passe pas un jour sans taper sur les fils d'Israël admire Proust plus que tout au monde». Est-ce cela cette forme de génie qui «faisait scintiller la fantaisie» ? Certes, cet anti-sémitisme foncier (ou tranquille) n'était pas une spécialité de Paul Morand lui-même, et on le retrouve par exemple à cette même époque chez Guy de Pourtalès, ou encore chez Emmanuel Buenzod à propos de Félix Mendelssohn... N'aurait-il pas fallu relever cependant aussi ce côté-là chez ce diplomate de profession et ce prince des chroniqueurs ?

André Durussel  
Hermenches VD

## Choisir n° 500

*Notre édition spéciale n° 500 (juillet - août 2001) comprenait, entre autres, un dossier consacré à l'évolution des rapports entre la religion et les médias et à la responsabilité éthique des journalistes, ainsi qu'un éditorial précisant la vocation et la ligne de **choisir**. Nous vous invitons aussi à élargir le débat avec nous, dans la rubrique «Libres propos», en nous donnant votre point de vue. Merci à ceux qui ont déjà répondu à nos interrogations / questions. Nous attendons encore des réponses. Ecrivez-nous !*

En les priant de croire à ma reconnaissance, je félicite de leur idéal, tous ceux qu'animent les convictions citées dans l'éditorial. Quel beau programme ! En pédagogie, on dirait : quel beau projet ! Dans cet ordre d'idées, j'admire et apprécie les articles de Patricia Briel et d'Albert Longchamp. J'aime la revue dans sa totalité. En bref, ce qui est le plus important (à mes yeux), c'est l'éducation au discernement, l'ouverture, votre attachement au message du Christ, l'analyse des événements, le tout à l'école d'Ignace de Loyola.

Marthe Ackermann  
Montsevelier

En plus de **choisir**, je lis (pas systématiquement) *Le Courrier*, *La Vie protestante*, parfois *l'Echo Magazine*, *Vivant Univers*, rarement *La Croix*. D'une manière générale, l'information religieuse me donne satisfaction. Dans mon attente non satisfaite j'imagine un journal de fond œcuménique parlant des liens entre les différentes religions ainsi que de la politique (si je peux dire, une extension de votre rubrique «Actuel»).

M.-Madeleine Veraguth  
Vandœuvres

## Eloge des contraires

par Valérie BORY, journaliste, Lausanne

*Abel et Bela*, suivi de *Nuit*, de Robert Pinget \*

*Le cercle de craie caucasien*, de Bertolt Brecht \*\*

**L**e *cercle de craie caucasien* est une fable où triomphe la vérité du peuple opprimé par une oligarchie corrompue. *Abel et Bela* se donne comme un théâtre minimaliste, qui ne démontre rien, aux antipodes de Brecht, et où les mots, véhicules du hasard, en entraînent d'autres et éclairent d'un jour cocasse deux ou trois choses de la vie et du théâtre.

Pinget, écrivain d'origine genevoise, mort à Tours en 1997, appartient (malgré lui sans doute) à la famille du Nouveau roman. Mais il refuse de théoriser sur l'écriture et se défend d'être un «intellectuel». Poète lui convient mieux. *Monsieur Songe* (1982) est son livre le plus connu. Ecrivain atypique, il s'est aussi penché sur la gnose et l'ésotérisme. Quant à ses pièces, elles le rapprochent plutôt de son ami Samuel Beckett, comme on a pu le voir avec la création d'*Abel et Bela*, au Théâtre de Vidy-Lausanne le 20 avril 2001.

Deux acteurs, Abel et Bela, font le projet d'une pièce et se mettent à l'inventer à voix haute, laissant l'aléatoire dérouler les attendus et les surprises. Pour tout décor, deux fauteuils sur une scène vide. La première réplique pourrait être la dernière et vice-versa. Abel : «Reste à savoir...» Bela : «Ce que c'est que le théâtre...»

L'un dicte, debout, assis, gesticulant, déclamant, hésitant, se taisant. L'autre écrit sur un petit carnet qu'il laisse tomber à terre de temps à autre, jetant : «Ce n'est

pas assez dialogué...» Les protagonistes ? La présidente et quelques personnages, qui sortent du théâtre. Mondanités, puis *party* chez la présidente. «Donc ils descendent les marches. Edouard, le concubin de la présidente, portant un pékinois dans ses bras.» Ou plutôt le laissant au vestiaire. Ou plutôt non, pas de pékinois. Autres personnages : «un couple snob et quelques comparses». Deux autres couples : Castor et Pollux et... Laure et Pétrarque. L'action se déroule chez la présidente. Que fait-elle ? Elle s'adresse à son maître d'hôtel. Bela se demande que peut dire une présidente à son maître d'hôtel. Puis il est question d'orangeades, de petits fours...

Abel : - Les orangeades ? Ce n'est pas un patronage, c'est une *party* très chic dans un milieu pourri.

Bela : - Une partouse ?

Abel : - Ma foi... Ça pourrait dégénérer.

Bela : - Tu crois que ça se fait dans le grand monde ?

\* Mise en scène Jean-Michel Meyer : au Théâtre du Passage, à Neuchâtel, les 16 et 17 novembre ; au Théâtre Le Poche, à Genève, du 20 novembre au 16 décembre.

\*\* Mise en scène de Benno Besson, tournée en France, en Belgique et en Suisse : au Forum Meyrin, à Genève, les 30, 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre ; au Théâtre du Crochetan, à Monthey, le 3 novembre ; au Théâtre Benno Besson, à Yverdon, le 5 novembre.

Abel : - Tu sais que c'est une idée : *Par-touse à la présidence*. Tu me l'as bouclée !

On entend encore quelques lieux communs qui tombent à plat : «Le théâtre sans passion, c'est de la bibine.» Ou bien : «C'est du théâtre ou de la radio ?» Sans qu'il y paraisse, on est entraîné dans les ressorts du théâtre. «Un mot change et tout le reste suit.»

### Un point de vue en vaut un autre

En panne d'imagination, Abel et Bela puisent dans le récit de leur enfance. Elles se ressemblent. Un rien misérabilistes, plus ou moins interchangeables. Du matériau de théâtre. Touchante et universelle condition humaine. Mais cela ne donne toujours pas une écriture de théâtre. «Descends en toi-même, descends encore...» Déception. Là en bas, il n'y a pas grand chose. Un éclair : «Il faut transposer, tout est là.» De fil en aiguille, on en vient à Shakespeare. «Son angoisse ne serait-elle pas celle de la mort ?» Abel et Bela se congratulent pour leurs trouvailles. «Le mot est le plus puissant véhicule de la mort.» «Superbe !»

Les deux amis ne connaissent pas le milieu huppé dont ils parlent, ils l'imaginent. Mais peu importe la véracité. La véracité, c'est la leur. Les snobs sont ce qu'Abel et Bela croient qu'ils sont. Ce qui pose le problème du «point de vue». Au théâtre, le point de vue crée la vérité. Mais Pinget s'amuse à nous troubler : un point de vue en vaut un autre. Le rêve ou la poésie ont tous les droits. Dans ce théâtre, il n'y a pas de vérité, pas d'objectivité, il n'y a pas d'histoire avec un grand H. Comme chez Beckett. L'ici et maintenant de deux personnages, naïfs et roués à la fois, en train de jouer le théâtre.

Serge Merlin dit tout cela avec génie. Fragile, féroce, exalté, rentré en lui-même, drôle, avec ce visage de vieil homme-enfant, qui fait parfois penser à celui

d'Antonin Artaud et que les mots font s'envoler. Face à lui, Roger Jendly incarne parfaitement Bela, les pieds sur terre, mais bien capable de trébucher, le grain de folie à portée de voix, plein de douceur, cherchant à guider l'ouvrage en train de se faire, tenant ferme devant les envols intempestifs de son compagnon. L'un est l'envers de l'autre, comme Abel est l'anagramme de Bela. Comme Merlin est du soleil et Jendly de la terre. Comme les deux font la paire.

Les deux comédiens reviennent sur scène pour une courte pièce, écrite par Pinget pour la radio, *Nuit*. Deux hommes, Al et Ben, dorment dans le même lit. L'un ne peut pas dormir, un bruit sourd, récurrent, comme un gigantesque battement de cœur, annonce l'avancée de la maladie. Fiévreux, il rêve de la maison qu'ils pourraient acheter ensemble. Puis il demande à son ami de lui lire la mort de Don Quichotte et meurt à son tour. Enfin, les deux personnages reviennent sur scène comme deux commentateurs de la scène jouée. Ultime pirouette, l'émotion à peine envolée. C'est le jeu qui est vrai.

### Le cercle de craie caucasien

Brecht, qui dut s'exiler dès 1933 et vit ses pièces interdites puis brûlées par les nazis, a écrit cette pièce en appelant de ses vœux une Allemagne socialiste, après la guerre. Il y a mis les principes fondateurs d'une société égalitaire où la terre appartient à qui la travaille, où le peuple rend justice au peuple, où le droit du sang et du sol s'effaceraient devant l'éducation et le mérite. S'inspirant d'une pièce chinoise du XIII<sup>e</sup> siècle, il raconte les péripéties d'une servante au grand cœur qui élève un enfant trouvé, en se sacrifiant pour le nourrir. A la fin de la pièce, un jugement de Salomon tranche entre la servante et la vraie mère. Laquelle des deux aura l'enfant ?





«Le cercle de craie caucasien» mis en scène par Benno Besson.

C'est au fameux Schauspielhaus de Zurich, en 1942, seul lieu en Europe échappant à la censure nazie et où les réfugiés allemands et autrichiens antifascistes montaient jusqu'à deux créations théâtrales par mois, que Besson a connu l'œuvre de Brecht. Benno Besson, on le sait, natif d'Yverdon, devint metteur en scène du prestigieux Berliner Ensemble fondé par Brecht, puis directeur artistique de la Volksbühne de Berlin-Est.

Coproduit par le Théâtre de Vidy-Lausanne, où il a été joué en avril et mai 2001, ce spectacle nous emmène dans le Caucase féodal, où un coup d'Etat destitue le gouverneur et sa famille. La Cour de ces tsars en miniature quitte le palais en catastrophe. L'impératrice emporte ses toilettes, s'inquiète de ses bottines de maroquin, qui vont avec la robe verte, mais oublie son bébé, le petit prince héritier.

Groucha la servante, figure populaire de femme simple, sauve l'enfant sans même réfléchir et le cache, car les gardes des

princes factieux le recherchent pour le tuer. Pourchassée, elle s'enfuit à travers les montagnes avec son baluchon et le bébé accroché dans son dos. Formidable Coline Serreau, qui incarne de manière mythique le courage et la générosité féminine, comme elle le faisait au Festival d'Avignon, en 1978, dans la Cour d'Honneur, dans cette même pièce, déjà mise en scène par Benno Besson.

C'est par une parabole comme les aimait Brecht, qui a réactualisé dans son théâtre «pour le peuple», dans l'ex-Berlin-Est, cette ancienne forme de récit didactique, que se clôt la pièce. Azdak, écrivain public et braconnier, bombardé juge - l'ancien pend au bout d'une corde - rend la justice après une guerre civile où de nouveaux maîtres sont en passe de remplacer les anciens. Dans la gabegie de l'entre-deux règnes, Azdak - auquel Gilles Privat prête sa superbe, assortie d'une désarmante mauvaise foi - est un juge extravagant, qui mêle des restes de justice bourgeoise à son intuition populaire. Azdak prend aux riches et donne aux

pauvres. Ainsi, il fait cadeau d'une vache à la vieille grand-mère géorgienne, toujours étonnée de ne pas être battue pour un oui pour un non, elle qui a envoyé tous ses fils à la guerre.

Enfin, l'épreuve du cercle de craie arrive. A l'intérieur du cercle, l'enfant, que les deux mères se disputent. A l'extérieur, Groucha et l'impératrice, revenue de sa fuite. Que chacune tire l'enfant à elle, par chaque bras, ordonne Azdak. L'enfant ira à celle qui n'a pas tiré, pour ne pas lui faire du mal, Groucha. Auparavant, la servante aura donné au juge une vraie leçon de révolution. «Il est à moi car je l'ai élevé» (ou la terre appartient à celui qui la cultive). «Ne veux-tu pas que l'enfant soit élevé dans une famille riche et ne manque de rien», demande le juge ? «S'il portait des habits brodés d'or, il piétinerait les faibles», répond Groucha.

### Brecht, une nouvelle jeunesse

Besson, qui est peut-être le seul à monter Brecht en utilisant le plaisir naïf du jeu plutôt que le vieux dogme brechtien de la distanciation (refus de l'illusion théâtrale, trompeuse, refus du caractère *naturel* des personnages, au détriment des conditions sociales et politiques de l'action, etc.), Besson donne à Brecht une nouvelle jeunesse, par la stylisation des costumes, très beaux, et des décors, par le côté dessin animé qu'il met dans la gestuelle et les voix des comédiens. Il transforme la fable didactique en féerie. Il intègre un ou deux éléments du théâtre chinois traditionnel, comme la longue bande diaphane de soie, que les comédiens font onduler pour figurer les vagues de la rivière. Besson, par sa maîtrise totale du théâtre et par son regard toujours chargé d'enfance, regagne quelque chose de l'universel, que Brecht, pour créer une conscience collective de lutte, voulait justement éradiquer au théâtre.

Benno Besson est conscient que «les prises de position de Brecht sont encore liées au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>».

(...) Aujourd'hui la lutte des classes est devenue celle des sexes (...). Il ne s'agit pas pour autant d'instaurer un matriarcat quelconque. Peut-être seulement d'oublier l'élan viril qui porte vers la domination, vers la conquête du monde et l'asservissement de la nature.»

Le public d'aujourd'hui fait à Brecht-Besson un triomphe. Peut-être moins politisé que ses grands-parents, moins dogmatique, il est toujours touché par la longue marche de Groucha, sa sincérité, sa figure de juste (à propos, pourquoi juste n'a-t-il pas de féminin ?).

V. B.

### A NOS ABONNÉ(E)S

Dons, abonnements, réabonnements, vous êtes nombreux à nous manifester votre fidélité. Nous vous en remercions très chaleureusement.

Mais notre lectorat actuel (2500 abonnés payants) doit encore s'agrandir pour se maintenir à ce niveau. Nous comptons sur vous pour atteindre des personnes qui ne sont pas encore abonnées et pourraient le devenir. Vous pouvez faire connaître **choisir** et inciter vos parents, amis et connaissances à s'abonner ou les abonner vous-mêmes en leur offrant :

un abonnement à

## choisir

Demandez notre bon-cadeau

Frs. 80.- (Prix normal)

Frs. 55.- (AVS et étudiants)

---

#### Renseignements :

Geneviève Rosset, administration de **choisir**

18, r. Jacques-Dalphin, 1227 Carouge

☎ 022/827 46 76

e-mail : [administration@choisir.ch](mailto:administration@choisir.ch)

---

# Max Frisch, dix ans après sa mort

par Daniel de ROULET,\* écrivain, Frasne-les-Meulières (France)

P our les dix ans de la mort de Max Frisch, le 4 avril 2001, je me trouvais à Prague avec quelques auteurs suisses allemands. Nous participions à un débat sur notre rapport à l'idée de mémoire, de langue et de pays. Du coup mes collègues ont mis leurs déclarations sous le signe du grand Max, rappelant tout ce qu'il avait dit de juste à propos de la Suisse et de son histoire, à une époque où notre pays exhibait encore ses mains blanches et innocentes.

Erica Pedretti et Adolf Muschg font partie de cette génération d'auteurs suisses allemands qui ont commencé à publier au moment où les textes de Frisch illuminaient le ciel des lettres allemandes. Dans les années 70, chaque auteur suisse de langue allemande a été mesuré à l'aune de Frisch. Ce dernier a été rapidement un modèle, aux Etats-Unis aussi et en France où il a été traduit chez Grasset dès 1957 et chez Gallimard dès 1961.

Cette reconnaissance internationale a été facilitée par le fait qu'après la Deuxième Guerre mondiale, toute la production littéraire allemande était suspecte de collaboration avec le national-socialisme. Comment faire confiance à des auteurs qui n'avaient ni émigré ni été déportés, mais qui avaient tout simplement été enrôlés très jeunes dans l'armée allemande ? Un Suisse comme Frisch avait le mérite involontaire d'être né dans un pays neutre tout en écrivant dans la langue des vaincus. Le paradoxe récemment découvert est que le jeune Frisch d'avant-guerre n'était pas très éloigné de l'idéologie d'extrême droite. S'il avait

été Allemand, personne ne lui aurait pardonné ce passé-là. Mais puisque non seulement il avait changé d'avis dès le début de la guerre, mais qu'en outre il avait accompli son service militaire dans une armée préservée des hostilités, il a pu puiser sans ambiguïté dans sa propre biographie.

## Une époque favorable

Ces considérations ne diminuent en rien le mérite de l'œuvre de Frisch, mais expliquent pourquoi une deuxième carrière de ce genre est impossible dans la littérature allemande d'aujourd'hui. Désormais cette production a retrouvé son centre de gravité entre Berlin, Francfort, Vienne et Munich. Les auteurs de Suisse allemande n'occupent plus de position privilégiée. Erica Pedretti et Adolf Muschg, bien que publiés chez le même Suhrkamp que Frisch, ne bénéficieront jamais d'un préjugé aussi favorable que celui qui accompagnait la sortie de chaque texte de Frisch.

Dix ans après la mort de Frisch on peut relire, en dehors de son ombre tutélaire, les

\* Après une formation d'architecte et d'informaticien, Daniel de Roulet, Romand maîtrisant le schwyzerdütsch, se consacre à présent essentiellement à l'écriture. Derniers titres parus : chez Canevas : *A nous deux, Ferdinand*, 1991, *Virtuellement vôtre*, 1993, *La vie, il y a des enfants pour ça*, 1994, *Double*, 1998 ; chez Seuil : *La ligne bleue*, 1995, *Bleu Siècle*, 1996, *Gris-bleu*, 1999 ; chez Minizoé : *Courir, écrire*, 2000.

trois volets de son œuvre : théâtre, autobiographie et romans. Le théâtre d'abord, marqué par la rencontre de Frisch avec Bertolt Brecht établi à Zurich. *Bonhomme et les Incendiaires* (1958) et *Andorra* (1961) racontent à leur manière «distanciée» le destin d'un petit pays pris dans la tourmente de la Deuxième Guerre mondiale. Ces pièces-là sont encore jouées régulièrement, pour la plus grande édification du spectateur.

L'œuvre autobiographique ensuite. Dès 1950, Max Frisch publie son *Journal 1946-1949*, puis son *Journal 1966-1971*, puis *Montauk*, qui raconte un week-end de sa vie en compagnie d'une attachée de presse américaine sur les plages de Long Island jusqu'au phare de Montauk. L'existence au quotidien n'est jamais mise en scène de soi, mais mise en doute, mise en perspective.

L'œuvre romanesque enfin, commencée en 1934 et dont les deux plus passionnants livres sont, à mon goût, *Stiller* (1954) et *Homo Faber* (1957). *Stiller* a été publié dans une nouvelle traduction française un mois avant la mort de Frisch. L'éditeur considérait à juste titre le livre comme «l'une des œuvres majeures de l'après-guerre». Je ne me lasse pas de ce texte qui, d'une part, s'attache à une histoire très marquée par les événements de son époque et, d'autre part, pose une question universelle.

Un homme, qui se prétend Américain, arrive à la frontière suisse. Les douaniers considèrent que cet homme n'est autre que Stiller, un sculpteur zurichois connu, qui s'était engagé aux côtés des Républicains



Max Frisch en 1966.

espagnols. Mais lui s'obstine à prétendre qu'il n'est pas Stiller, malgré sa femme, sa maîtresse et quelques autres, certains de le reconnaître. Emprisonné, Stiller consigne dans des cahiers ce qui devrait être sa confession, mais devient sa tentative désespérée de se constituer en autre. Le nommé Stiller n'a vraiment pas envie d'être le Suisse qu'il est censé être. Il ne veut plus entrer dans cette peau qui ne lui a jamais convenu. Lors d'une série de confrontations, Stiller est prié d'assumer son passé mais continue de le nier. Le plus émouvant est son refus de reconnaître sa femme, Julika, qu'il voudrait pouvoir aimer comme s'il n'avait jamais été marié avec elle.



Le tribunal condamne Stiller à être ce qu'il est. Avec sa femme malade, il se retire au-dessus du Léman. L'amour de Stiller pourrait la sauver de la tuberculose. Hélas, Stiller ne parvient ni à surmonter sa double identité ni à aimer Julika pour de bon. A la fin du roman, le lecteur, comme Stiller, comprend qu'elle va mourir.

## Des ambiguïtés

Ce gros roman de quatre cents pages offre plusieurs niveaux de lecture. D'abord la lecture engagée dans son époque. Le personnage de Stiller possède toutes les ambiguïtés du malaise suisse d'après-guerre. Il a survécu à l'Histoire, à la guerre et ses massacres, mais se trouve incapable d'assumer cette neutralité. Il préfère être Américain, avoir fait partie d'un pays en guerre contre le nazisme plutôt que de porter ce nom que certains prennent pour un surnom (Stiller en allemand signifie *le silencieux*). Le narrateur souffre des ambiguïtés de l'identité nationale. Même la guerre d'Espagne aux cotés des Républicains continue d'être considérée en Suisse comme un crime. Ceux qui sont nés dans ce pays n'ont que ce choix : s'enfuir pour vivre ou dépérir lentement. Dans ses notes de prison, le narrateur décrit ce «besoin insatiable d'authenticité... qui confine à l'exhibitionnisme».

Un deuxième niveau de lecture de *Stiller* s'offre à travers ce narrateur étranger qui porte un nouveau regard sur son pays dont il se prétend l'étranger. Plus qu'un personnage de Camus, Stiller rappelle le prince Muichkine, *l'Idiot* de Dostoïevski. Stiller visite ainsi chaque paysage mythique de la Suisse avec des yeux nouveaux. Pour un Américain, le lac de Zurich se compare à la largeur du Mississippi, le Léman à la Méditerranée et Chillon peut enfin apparaître en dehors des sempiternelles reproductions comme un très beau château.

Un troisième niveau de lecture se super-

pose aujourd'hui aux deux autres. C'est celui-là qui fait de *Stiller* un classique. «On peut tout raconter, sauf sa vraie vie», dit-il. Cette impossibilité condamne le narrateur à composer sans relâche avec son double, donnant à cet effort une dimension métaphysique. Ce n'est plus un Suisse d'après-guerre à la recherche d'une patrie ou d'une identité, c'est un auteur enfermé dans une pièce étroite qui cherche à rendre compte de sa vie. Un autoportrait de l'intérieur. Le miroir que les autres lui tendent ne le satisfait pas. Tout comme lui paraît ridicule l'idée qu'il se fait de lui-même. Dès la première page du livre il répète : «Je ne suis pas Stiller», comme un bourreau barbouillé de sang qui dirait «je ne suis pas celui que vous croyez».

Toutes les constructions stylistiques du roman, phrase après phrase, témoignent de cette ambiguïté qui gagne peu à peu le lecteur. Ce pourrait être un héros, il s'appellerait Stiller, il serait marié, aurait une maîtresse. Et pourtant ce serait aussi ce type qui raconte le contraire. L'autoportrait oblige à prendre deux fois de la distance. La première fois pour cadrer la scène dans l'espace, ne peindre que ce que reflète le miroir avec éventuellement son cadre noir, sans plus, sinon il faudrait aussi peindre la main et peindre ce que peint la main, mise en abîme sans fin. La deuxième fois, pour fixer le temps de la scène. Celui qui peint, représenté comme immobile continue de bouger la main. Ses yeux clignent, la lumière naturelle change. *Stiller* met à nu cet artifice du discours sur soi qui fige le temps et l'espace pendant la prise de vue. L'intérêt de *Stiller* est de montrer qu'on peut se poser ce genre de problème esthétique, ces considérations sur le moi vacillant, sans tomber dans les jongleries gratuites. Stiller sait ce qu'il ne veut pas être. Il écrit contre le monde, contre lui-même. De ce refus naît son identité.

Trop souvent les livres d'aujourd'hui cherchent à «résoudre» cette ambiguïté. Après une période de malheurs, le héros

post-moderne ou New Age se réconcilie avec lui-même. Ouf, la morale sera sauvée. Le courage de Frisch est d'avoir rouvert la question du double en empêchant à jamais de la refermer. Sous peine de ridicule.

### Œdipe revisité

Le propos d'*Homo Faber* est différent. Un ingénieur, qui se veut homme de la technique et pas du sentiment, raconte l'histoire incroyable qui lui est arrivée. Au cours d'une traversée transatlantique en bateau, il est tombé amoureux d'une jeune femme. Il a cinquante ans, elle tout juste vingt. Il la revoit à Paris, l'accompagne à travers l'Italie jusqu'en Grèce. Ils s'aiment, mais ne savent pas qu'ils sont parents. La jeune femme est mordue par un serpent, emmenée à l'hôpital d'Athènes. Là le père comprend qu'elle est sa fille. Elle meurt, lui aussi. Elle, des suites de la morsure du serpent, lui des suites de la morsure du remord.

Le roman n'avoue pas sa forme, s'appelle «un rapport», se veut la transcription du malaise de l'ingénieur face à un monde de passions qui le subjugué. Le narrateur écrit après coup, quand il sait être le père de son amour. Il se demande quelle faute il a pu commettre, d'où lui vient ce mortel sentiment de culpabilité. Sa seule faute est sans doute d'avoir cru le monde simple et technique comme le montage d'une turbine. Il croyait à l'existence d'un univers factuel qui le mettait à l'abri des questions qu'il aurait dû se poser. Il savait tout en ne sachant rien. Le lecteur aussi sait, tout en ne voulant pas vraiment savoir. C'est la grande réussite de Max Frisch de faire partager l'ambiguïté du narrateur.

Très vite à la lecture, on reconnaît le mythe grec, un destin qui dépasse l'homme, le conduit dans une situation tragique, le fera endurer un châtement qu'il n'est pas certain de mériter. Œdipe couchait avec sa mère, Faber avec sa fille. Une situation qui

*A quoi bon démontrer que je ne pressens rien, que je ne prévois rien ! J'ai détruit la vie de mon enfant et je ne puis rien réparer. A quoi bon ce rapport ? Je n'étais pas amoureux de la jeune fille à la queue de cheval rousse, je l'avais remarquée, rien de plus, je ne pouvais pas prévoir que c'était ma propre fille, puisque je ne savais même pas que j'étais père. Pourquoi fatalité ? Je n'étais pas amoureux, au contraire, elle me fut plus étrangère que jamais jeune fille ne l'avait été, aussitôt que nous sommes entrés en conversation, et ce fut un hasard invraisemblable que nous eussions parlé ensemble, ma fille et moi. Nous aurions tout aussi bien pu passer simplement l'un à côté de l'autre. Pourquoi fatalité ? Cela aurait aussi bien pu se passer tout autrement.*

Tiré de **Homo Faber**,  
Max Frisch, pp 84-85,  
La Guilde du Livre, Lausanne

paraissait invraisemblable devient presque naturelle et d'autant plus vraie. A mon goût, il n'y a rien dans ce roman, si ce n'est le modèle des avions, qui puisse le rendre désuet. Tout y semble contemporain ou alors déjà classique. C'est-à-dire hors du temps.

*Stiller* et *Homo Faber*, deux monuments de la littérature du XX<sup>e</sup> siècle. Chaque lecteur qui s'y plonge peut avoir, l'espace de quelques centaines de pages, l'impression de partager une histoire inventée, plus vraie que sa vie quotidienne. La littérature, disait Pessoa, est bien la preuve que la vie en soi ne suffit pas.

D. de R.

## Mgr Kurt Koch, évêque au XXI<sup>e</sup> siècle

Patricia Briel et Philippe Baud, *A dire vrai*.

*Mgr Kurt Koch, un évêque pour notre temps. Entretiens.\**

Ces entretiens confirment avec franchise et simplicité le titre du recueil : *A dire vrai*, et permettent de mieux connaître Mgr Kurt Koch. Appelé au sacerdoce dès l'âge de 7 ans, il ne sera prêtre qu'à 32 ans, après une thèse sur un théologien allemand, Wolfhart Pannenberg. *Le Dieu de l'Histoire* devient le thème fondamental de ses recherches et de sa vie. A sa grande surprise, il est nommé évêque de Bâle en 1995 ; il a alors 45 ans.

Grand lecteur, il n'a plus le temps aujourd'hui de se plonger dans les livres. Il s'efforce cependant de se tenir au courant de ce qui le préoccupe. Pas seulement la sécularisation de la vie moderne et la désertification des Eglises chrétiennes des années 60, mais aussi l'invasion de la scène mondiale par de nouveaux courants religieux. L'homme du début du XXI<sup>e</sup> siècle, en tout cas en Europe, ne veut plus d'un Dieu qui intervienne dans l'histoire d'un peuple et dans la vie des individus, d'un Dieu personnel comme le Dieu d'Abraham et de Jésus-Christ. Il se contente d'un vague déisme. La question essentielle est celle de *l'union à un Dieu personnel* et, pour un chrétien, le Dieu qui se révèle Père dans le Fils et le Saint-Esprit. Comment éveiller l'homme à cette rencontre vitale aussi bien pour son existence terrestre que pour son existence céleste ?

Certes, les Eglises sont en crise. L'Eglise catholique connaît de graves difficultés : elle n'a pas trouvé un langage de la foi adapté à l'homme moderne, elle doit approfondir la collégialité entre les évêques et Rome, et valoriser davantage sa structure synodale. Mais l'évêque est confiant. Plus elle se laissera conduire par l'Esprit Saint,

plus elle travaillera à l'unité des Eglises dans le Christ, plus elle répondra à la faim de l'homme pour la justice et la vérité.

Au sujet du ministère, «la dernière heure de l'Eglise cléricale a déjà sonné». De plus en plus, théologiens et théologiennes exercent des fonctions qui étaient liées jadis au sacerdoce. K. Koch est très nuancé sur les solutions à trouver. Il n'est pas opposé à l'ordination d'hommes mariés, mais il n'en fait pas *la* solution. L'ordination de femmes au sacerdoce n'est pas absolument impossible, cependant l'évêque relève les difficultés rencontrées par les Eglises anglicane et catholique chrétienne, qui l'ont introduite : il faut permettre aux femmes de prendre dans l'Eglise catholique de très hautes responsabilités, partout où le sacrement de l'ordre n'est pas requis. Ainsi, le chancelier de l'évêché à Soleure est une religieuse.

L'Eglise devrait différencier son service. Un cheminement est à faire avec ceux qui sont «intéressés» par le Christ. Il ne faut pas seulement présenter le baptême à des parents qui veulent intégrer leur enfant à la communauté ecclésiale. Ni d'abord offrir la messe et l'eucharistie à des hommes et des femmes éloignés de la pratique religieuse. L'Eglise est en face d'un nouveau catéchuménat. Il serait bon qu'elle revienne à l'initiation chrétienne des premiers siècles, où les catéchumènes apprenaient d'abord à rencontrer le Christ, avant de le recevoir dans les sacrements.

Raymond Bréchet, s.j.

\* St-Augustin, St-Maurice 2001, 159 p.

Culture américaine

**TRACES DE PAS DANS NOS CŒURS**

**L'héritage vivant des Indiens Yuroks**

par Gary Morris

*Jouvence S.A., Bernex 2000, 396 p.*

L'auteur, fils d'un cow-boy d'Arizona, nous fait la chronique de plus de vingt ans de vie dans l'intimité de deux des derniers «docteurs» traditionnels de Californie du Nord, Calvin Rube et Georgina Matildou. Il peut ainsi nous transmettre la sagesse traditionnelle des Indiens Yuroks. Les sources de connaissance qu'ils partagent sont irriguées par l'espérance que «tant qu'il existe un seul brin d'herbe dans le monde, le pouvoir de la création est plus puissant que le pouvoir de destruction». Dans une création qui continue toujours à se faire et dont l'homme n'est que le gardien, tout ce dont nous avons besoin se trouve à notre portée. Il ressort de notre responsabilité que le monde s'épanouisse de la meilleure façon possible. Cela demande de développer le pacifisme, le refus de tuer la vie qui «est le fruit de tant de générations de travail».

Qu'un Blanc ait le même contact que des Amérindiens avec les Esprits de la nature, partage avec eux leur enseignement et leur pratique dans l'art de «doctorer» les gens par des chants, a de quoi nous étonner. Cela éveille des questions sur notre propre

héritage culturel et religieux en le dilatant à un éveil de sagesse pour la sauvegarde de la création.

Marie-Thérèse Bouchardy

**LE GRAND LIVRE DES NEGRO SPIRITUALS**

**Go down Moses !**

par Bruno Chenu

*Bayard, Paris 2000, 432 p.*

On a tous en tête un air issu de ces magnifiques Negro Spirituals : *He's got the whole world in his hands, Go down, Moses* etc. L'ouvrage de B. Chenu vient à point nommé, car il offre, outre une histoire passionnante des Afro-Américains, une anthologie et une exégèse en parallèle des *Spirituals* les plus connus. Agrémenté intelligemment de bibliographies appropriées, les huit chapitres nous font entrer dans l'âme d'un peuple qui a pensé - et pensé ! - ses blessures au baume de l'hymne socio-religieux.

Bien écrit, souvent avec vérité devant l'horreur de l'esclavage par les colonisateurs blancs, c'est avec amour que l'auteur raconte la libération de ces Noirs américains grâce, en partie, à l'élaboration artistique de leurs souffrances et de leur espoir en des mélodies bibliques, véritable psautier des temps modernes. A la fois conjonction d'un regard d'ethnologue, d'historien et de chrétien, ce livre est une référence incontournable pour qui s'intéresse au phénomène d'une

Afrique exportée dans les cotonneries américaines et de la capacité humaine à patiemment tisser les fils de la revanche aux sons profonds de la voix humaine exploitée.

Thierry Schelling

Théologiens

**KARL RAHNER**

par Bernard Sesboüé

*Cerf, Paris 2001, 204 p.*

**HENRI DE LUBAC**

par Jean-Pierre Wagner

*Cerf, Paris 2001, 256 p.*

Parcours exceptionnels que ceux de ces deux jésuites ! Racontées dans deux ouvrages de cette nouvelle collection sur les grands théologiens du XX<sup>e</sup> siècle, leurs biographies côtoient leurs édifications théologiques avec précision.

Ce qui frappe dans ces deux ouvrages, c'est la simplicité des explications servant à dévoiler leurs réflexions complexes, invitant tout un chacun à l'enfouissement dans la pensée de ces deux compagnons. Si leurs noms sont associés à des périodes charnières de l'histoire de l'Eglise, dont le sommet reste le concile Vatican II, leurs écrits condensent à la fois les courants les précédant et ouvrent de nouvelles perspectives. La deuxième partie de chacun des livres collectionne des extraits puisés dans les œuvres majeures de Rahner et



de de Lubac : éclairé par l'histoire de leur formation à la vie et à leur métier de théologien, le lecteur peut dès lors les aborder *in textu*.

Les chapitres sont bien découpés, le style est clair, les sections s'enchaînent non seulement au gré de la vie des deux concernés, mais également au niveau thématique. Des bibliographies concises et actuelles ferment ces rencontres avec deux penseurs chrétiens avant-gardistes et si ancrés dans la tradition.

La théologie a peut-être le tort de passer pour une branche réservée aux experts et initiés. Cette collection a le mérite de mettre deux théologiens qui n'avaient d'autre souci que de parler au peuple de Dieu à la portée de tous. Un hommage aux deux auteurs qui ont réussi le coup de force de respecter la finesse des deux chercheurs, dans un langage approprié.

Thierry Schelling

## PARADOXES

par Henri de Lubac  
n° 31 de la réédition des  
œuvres complètes  
(49 volumes)  
*Cerf, Paris 1999, 408 p.*

Ce volume comprend les *Paradoxes* de 1946, les *Nouveaux paradoxes* de 1959 et les *Autres paradoxes* posthumes de 1994. Pour qui ne les connaîtrait pas, sachons qu'on a affaire à des fragments assez courts, parfois très courts, des «pensées» ou des

aphorismes regroupés sous de grands thèmes tels que *Vie de la Foi, L'Évangile et le monde, Rapports humains*, etc.

Le théologien quitte fréquemment ses grands travaux spéculatifs et se collete sérieusement avec les problèmes de la vie de l'Église et de la pensée contemporaine. Ce sont des notes pertinentes, suggestives, qui jettent humblement un regard d'éternité, comme il dit, sur ce qui se vit, se pense, se dit dans l'Église et dans les grands affrontements intellectuels du moment. De Lubac ne craint pas de manifester d'où lui vient la pertinence de son propos : la vérité paradoxale d'une vie spirituelle qui lie expérience et intelligence de ce qui est vécu.

Claude Bruaire a pu dire de lui : «Constamment soucieux de notre temps, de ses infortunes, de ses servitudes et de ses promesses, il n'a cessé de débattre avec les adversaires de la liberté de l'esprit, toujours au cœur de l'actualité politique et intellectuelle».

Si l'on excepte peut-être quelques réflexions sur l'après-Vatican II, on peut dire que ces *Paradoxes* n'ont pas pris une ride. Étonnamment, ils semblent faits pour éclairer tout autant les problèmes de l'an 2000. J'oserai dire même qu'ils nous sont nécessaires aujourd'hui, comme hier, pour sortir de pas mal de confusions. Souvent, du reste, lui-même se posait la question de la Tradition en relation avec les urgences du présent. Il parlait de présupposés philosophiques très différents de

Charles Journet, et pourtant l'analyse que ces deux hommes font de la réalité ecclésiale «dans le monde de ce temps» semble bien être la même. Bref, avec les *Paradoxes*, on a en main un classique du genre qui fait plaisir à absorber à doses homéopathiques ou à longs traits. A qui a un minimum de culture théologique, cet ouvrage donnera de pures joies de l'esprit.

Pierre Vuichard

## Figures d'Église

### OSCAR ROMERO

**Esquisses pour un portrait**  
par María López Vigil  
*Karthala, Paris 2001, 350 p.*

La traduction française du *Piezas para un retrato* nous est enfin disponible. Et cela, vingt-et-un ans après l'assassinat de l'ancien archevêque de San Salvador. Fascinante conversion que celle vécue par Oscar Romero ! Le poignant de ce livre consiste tout autant dans le fond que dans sa forme : il s'agit d'une collection en deux parties comprenant quinze chapitres de témoignages directs d'une multitude de Salvadorien(ne)s qui ont connu de près ou de loin Romero. Ils ont vu son changement intérieur opérer des actes de courage et de dénonciation qui le conduisirent au martyre dans la bonne tradition des évêques des premiers temps de l'Église.

De son enfance à ce jour du 24 mars 1980, le lecteur suit

cette figure apparemment fade et «conservatrice», comme il le fut à ses débuts, au travers d'anecdotes, d'ex-votos, d'icônes, de critiques aussi, que l'auteur a simplement rapportés, tels quels, les uns après les autres, dans un ordre biographique. On sourit, on grince des dents parfois, on s'offusque, mais jamais on ne s'ennuie avec cet Evangile à ciel ouvert ! Une lecture à recommander pour les assoiffés de modèles chrétiens.

Thierry Schelling

### THOMAS MERTON

#### La voie spirituelle d'un hérétique

par Michael W. Higgins  
*Bellarmin, Montréal 2001,*  
256 p.

Un «Picasso baptisé», tel le définissait son ami, le jésuite militant pacifiste Dan Berrigan. Talent polyvalent, poète, critique, essayiste, artiste, photographe et, surtout, moine trappiste, Merton est certainement une des grandes figures spirituelles du XX<sup>e</sup> siècle. On a gardé en mémoire son autobiographie, *La vie privée d'étoiles* (600 000 exemplaires), et d'autres ouvrages de spiritualité qui ont popularisé la vocation monastique. Le livre de Michael W. Higgins constitue une bonne initiation à la vie et à la pensée de Merton. Utilisant largement l'immense production littéraire du moine, il le suit dans sa quête incessante, tentant de cerner sa personnalité en cinq chapitres : le

Pèlerin, le Rebelle, le Critique marginal, le Passionné, le Sage. Trappiste, retiré du monde et voué au silence, Merton ne cesse d'écrire (des essais, des carnets, au moins mille pages de poésie et quelques cinquante livres) et de correspondre avec les personnalités les plus inattendues, auxquelles le lient de bonnes amitiés : Maritain, Joan Baez, Martin Luther King et Zundel, Erich Fromm et Paul VI, Berrigan, Pasternak et bien d'autres encore. Malgré son vœu d'obéissance, il était convaincu que le moine doit être un parfait rebelle et il considérait le christianisme officiel comme un rétrécissement. En 1960, militant activement aux côtés des pacifistes américains, il s'oppose à la ligne officielle catholique. Sa vie retirée et son vœu de chasteté ne l'empêchèrent pas de tomber passionnément amoureux. En retraçant l'évolution de cette personnalité attachante, l'auteur fait preuve de beaucoup de psychologie et de finesse d'analyse. Il montre comment, à travers bien des crises, une fidélité essentielle mûrit et l'entraîne toujours plus avant vers la sagesse. Le recours constant à la mythologie de Blake, poète et philosophe de référence pour Merton, déconcertera certains lecteurs sans que pour autant l'intérêt de ce livre en pâtisse, et on pardonnera à l'auteur d'avoir donné la nationalité suisse à Romano Guardini, qui était Italien.

Pierre Emonet

### OÙ ES-TU, DIEU DE MON ENFANCE ?

par Joseph Bouchaud  
*Desclée de Brouwer,*  
Paris 2001, 204 p.

Bidonvilles en Amérique, en Afrique, en Asie : le Père Joseph Bouchaud, né en 1923, témoigne dès son enfance d'une sollicitude particulière pour les pauvres. Partout où il a exercé son ministère sacerdotal, il a marqué de l'esprit de Jésus ses multiples initiatives. Originaire de la région de Nantes, membre de la congrégation des Fils de la Charité, fondée par le Père Anizan à Paris, il a assumé très tôt de nombreuses responsabilités, dont celle de supérieur général alors qu'il n'avait pas quarante ans. Il possède un don de perspicacité étonnant, une capacité d'action remarquable, un sens lucide de l'apostolat et de l'Eglise, une générosité courageuse.

Ce prêtre dynamique, qui vit maintenant depuis huit ans en Asie, a son franc-parler. Son écriture est alerte. Il porte dans cet ouvrage un vaste regard personnel sur cette tranche de l'histoire du monde et de l'Eglise, et note avec précision et délicatesse les innombrables situations et rencontres vécues. Parcours riche d'événements et de réflexions, d'où le titre soulignant les changements intervenus durant ce XX<sup>e</sup> siècle. Voilà un livre qui offre un témoignage positif pour notre temps.

Willy Vogelsanger

**Amnesty International** : Rapport 2001. *Amnesty International, Lausanne 2001, 454 p.*

**Barthel Pierre** : Jean-Frédéric Ostervald l'Européen 1663-1747. Novateur neuchâtelois. *Slatkine, Genève 2001, 528 p.*

**Bianchi Enzo, Caramore Gabriella** : Les paradoxes de la croix. *Médiaspaul, Paris 2001, 112 p.*

**Boulnois Luce** : La route de la soie. Dieux, guerriers et marchands. *Olizane, Genève 2001, 558 p.*

**Bourdarias Jean** : Mémoires. Des maquis de la Corrèze à la rédaction du *Figaro*. *Le Sarment, Paris 2001, 278 p.*

Catholiques divorcés-remariés. Quels chemins d'espérance ? Ouvrage collectif [35249]. *Salvator, Paris 2001, 96 p.*

**Cavanaugh William** : Eucharistie et mondialisation. La liturgie comme acte politique. *Ad Solem, Genève 2001, 128 p.*

**Denis Henri** : Jésus le prodigue du Père. *Paulines, Montréal 2001, 144 p.*

**Dôgen (Maître), Kanno Hachiro** : Poèmes zen de maître Dôgen. Calligraphies de Hachiro Kanno. *Albin Michel, Paris 2001, sans pagination.*

**Duquoc Christian** : Christianisme. Mémoire pour l'avenir. *Cerf, Paris 2000, 128 p.*

**François d'Assise** : Le cantique des créatures. *Albin Michel, Paris 2001, sans pagination.*

**Fusco Vittorio** : Les premières communautés chrétiennes. Traditions et tendances dans le christianisme des origines. *Lectio Divina 188, Cerf, Paris 2001, 376 p.*

**Haldas Georges** : Murmure de la source. Chroniques. *L'Age d'homme, Lausanne 2001, 480 p.*

**Horn Mike** : Latitude zéro. 40000 km pour partir à la rencontre du monde. *Editions Xo, Paris 2001, 352 p.*

L'icône, objet d'art ou objet de culte. Ouvrage collectif [35248]. *Cerf, Paris 2001, 162 p.*

**Jyoji Taïkan** : L'art du kôan zen. *Albin Michel, Paris 2001, 184 p.*

**Leloup Jean-Yves** : L'absurde et la grâce. *Albin Michel, Paris 2001, 424 p.*

**Lustiger Jean-Marie** : Premiers pas dans la prière. Réédition. *Nouvelle Cité, Montrouge 2001, 194 p.*

**Michel François** : J'ai demandé à visiter. Récits de voyage. *Mon village, Vuillens 2001, 238 p.*

**Mora Vincent** : La symbolique de Matthieu. II. Les groupes. *Lectio Divina 187, Cerf, Paris 2001, 394 p.*

**Mrozek Slawomir** : Nouvelles 3. L'éléphant. Les porte-plume. Une souris dans l'armoire. *Noir sur blanc, Montricher 2001, 476 p.*

**Nessi Alberto** : Fleurs d'ombre. Récits. *La Dogana, Chêne-Bourg 2001, 128 p.*

**Palluel-Guillard André** : L'aigle et la croix. Genève et la Savoie 1798-1815. *Cabédita, Yens-sur-Morges 1999, 664 p.*

**Parent Rémi** : Heureux les nomades. *Paulines, Montréal 2001, 158 p.*

**Pickstock Catherine** : Thomas d'Aquin et la quête eucharistique. *Ad Solem, Genève 2001, 80 p.*

**Pinckaers Servais** : A l'école de l'admiration. *Saint-Paul, Versailles 2001, 148 p.*

Les Psaumes. Ouvrage collectif [35363]. *Albin Michel, Paris 2001, 590 p.*

**Stéphane-Marie (frère)** : Le bon larron, *Saint-Augustin, St-Maurice 2001, 142 p.*

**Tappy José-Flore** : Lunaires. *La Dogana, Chêne-Bourg 2001, 72 p.*

**Todd Olivier** : André Malraux. Une vie. *Gallimard, Paris 2001, 694 p.*

Travailler et vivre. Ouvrage collectif [35292]. *Bayard, Paris 2001, 368 p.*

**Visser Suzanne** : Les meurtres au poisson. *Noir sur blanc, Montricher 2001, 304 p.*

**Wurstemberger Thibaut de** : Monsieur Witkinson. Un philosophe en sa baignoire. *Cerf, Paris 2001, 94 p.*

## **Au Dieu de compassion**

**D**evant toi Seigneur  
notre cœur tressaille.  
Lieu de ta Parole  
et espace de l'être profond que nous sommes.

Face aux opprimés  
élargis nos cœurs endurcis  
aux frontières de nos solidarités.

Face aux victimes de la guerre  
ouvre une brèche dans nos cœurs angoissés  
aux frontières de la paix.

Face aux torturés  
fais vibrer nos cœurs apeurés  
aux frontières de la justice.

Seigneur de compassion  
élargis notre prière  
aux oppresseurs, aux fauteurs de guerre,  
aux tortionnaires, aux exploités...  
Élargis nos cœurs et le leur  
aux frontières de ton amour,  
afin que nos cœurs battent un jour  
au rythme de ta respiration.

**Marie-Thérèse Bouchardy**





